

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2239 - 1er juillet 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Face à la hausse des prix

Échelle mobile des salaires !



La politique économique du gouvernement

**Pour les capitalistes,
l'État sait trouver des milliards**

Leur société

- p.4 ■ Aubry candidate
- L'Insee contredit Guéant
- Prix des carburants
- p.5 ■ Le « grand emprunt » de Sarkozy
- 400 millions d'aide aux patrons
- G-20 agricole
- p.6 ■ Rwanda, des soldats français accusés de viol
- Accessibilité des bâtiments pour les handicapés
- Alerte au dioxyde de soufre
- p.7 ■ Pagaie dans les examens
- Code de discipline pour les collèges et lycées
- Angoulême : fermeture d'un collège

Dans le monde

- p.8-9 ■ Crise de la dette
- Espagne : les « indignés » sont toujours là
- La crise et la question irlandaise
- Kazakhstan : grève dans l'industrie pétrolière
- Le Premier ministre brésilien renvoyé
- p.16 ■ Soldats US en Afghanistan
- La mort d'un ancien Black Panther

Dans les entreprises

- p.10 ■ Arcelor - Mittal - Dunkerque
- EPR de Flamanville
- Carrefour
- Hôpital de Saint - Yriex La Perche
- Axa France (Paris 9^e)
- p.11 ■ PSA - Aulnay
- Valdi - Feurs (Loire)
- Continental Clairoux
- p.12 ■ Assistantes maternelles de Clermont-Ferrand
- Missions locales
- Aide à domicile - ADMR de l'Aube
- p.13 ■ CHU - Angers
- Hôpital Henry-Gabrielle (Lyon)
- Maternité des Lilas
- p.14 ■ 3 Suisses - Croix (agglomération lilloise)
- Blanche - Porte (Tourcoing)
- Centre de tri - Rennes
- p.15 ■ Air France - DGI (Roissy - Orly - Le Bourget)
- Regional - groupe Air France (Clermont-Ferrand)
- Airbus - Boeing

• Été

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Cet été, les militants de Lutte Ouvrière planteront kiosques et drapeaux dans près de deux cents villes du pays.

Les attaques menées par les capitalistes d'ici contre la majorité de la population, quels que soient les prétextes invoqués – ou l'absence de prétextes – ressemblent étrangement aux attaques subies par la population des pays voisins. Envol des prix et du chômage, dégradation des salaires et des pensions, coupes dans les effectifs des services publics, démolition du système de protection sociale, recul de l'âge de la retraite sont au premier rang des problèmes quotidiens des classes populaires. Dans des pays voisins, en Grèce par exemple, les attaques ont déjà atteint un niveau d'intensité qui augure de ce que la bourgeoisie prépare partout ailleurs.

Partout, de la Grèce à l'Irlande en passant par le Portugal, les banques brandissent le montant de la dette des pays qu'elles sont en train

SAVOIE - AIN

- Lundi 4 juillet** : Villefranche-sur-Saône (Rhône)
- Mardi 5 juillet** : Oyonnax (Ain)
- Mercredi 6 juillet** : Bourg-en-Bresse (Ain)
- Jeudi 7 juillet** : Albertville (Savoie)
- Vendredi 8 juillet** : Annecy (Haute-Savoie)
- Samedi 9 juillet** : Chambéry (Savoie)

PYRÉNÉES - LANDES

- Lundi 4 juillet** : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
- Mardi 5 juillet** : Dax (Landes)
- Mercredi 6 juillet** : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
- Jeudi 7 juillet** : Tarbes



d'étrangler. Elles exigent des gouvernements qu'ils mènent une politique d'austérité, pour obliger les classes exploitées à rembourser avec intérêts des dettes qu'elles n'ont pas faites et dont elles ne sont en rien responsables.

Aux capitalistes, aux banquiers, le gouvernement prépare le terrain par un arsenal de

(Hautes-Pyrénées)

Vendredi 8 juillet : Mont-de-Marsan (Landes)

Samedi 9 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

FINISTÈRE - MORBIHAN

- Lundi 4 juillet** : Brest (Finistère)
- Mardi 5 juillet** : Quimper (Finistère)
- Mercredi 6 juillet** : Concarneau (Finistère)
- Jeudi 7 juillet** : Lorient (Morbihan)
- Vendredi 8 juillet** : Lanester (Morbihan)
- Samedi 9 juillet** : Vannes (Morbihan)

lois qui pénalisent le monde du travail pour favoriser les minorités du CAC 40. La préparation des élections de 2012 donne lieu à un cirque médiatique sans qu'à aucun moment les problèmes réels de la population travailleuse soient évoqués, sans que le système capitaliste responsable de la crise soit à aucun moment contesté.

FRANCHE-COMTÉ - VOSGES

- Lundi 4 juillet** : Besançon (Doubs)
- Mardi 5 juillet** : Pontarlier (Jura)
- Mercredi 6 juillet** : Vesoul (Haute-Saône)
- Jeudi 7 juillet** : Epinal (Vosges)
- Vendredi 8 juillet** : Saint-Dié (Vosges)
- Samedi 9 juillet** : Gérardmer (Vosges)

PAS-DE-CALAIS - NORD - SOMME

- Lundi 11 juillet** : Cambrai (Pas-de-Calais)
- Mardi 12 juillet** : Arras (Pas-de-Calais)

Les militants de Lutte Ouvrière seront là pour engager le débat avec tous sur la manière de porter un coup d'arrêt à cette folle spirale du profit, sur les idées communistes qui n'ont jamais été autant d'actualité. Nous annonçons ci-dessous les prochaines villes-étapes où nous serons présents cet été.

- Mercredi 13 juillet** : Amiens (Somme)
- Jeudi 14 juillet** : Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- Vendredi 15 juillet** : Dunkerque (Nord)
- Samedi 16 juillet** : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

TARN - LANGUEDOC

- Lundi 11 juillet** : Albi (Tarn)
- Mardi 12 juillet** : Montauban (Tarn-et-Garonne)
- Mercredi 13 juillet** : Castres (Tarn)
- Jeudi 14 juillet** : Narbonne (Aude)
- Vendredi 15 juillet** : Perpignan (Pyrénées-Orientales)
- Samedi 16 juillet** : Carcassonne (Aude)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Contre les hausses de prix : échelle mobile des salaires et des pensions

Une institution gouvernementale, l'Observatoire des prix et des marges, vient de publier un rapport sur les hausses de prix alimentaires et leurs responsables.

Les familles ouvrières n'ont certes pas besoin de savantes études statistiques pour constater les augmentations de prix de la viande, des fruits, des légumes, des produits laitiers. Elles en subissent d'autant plus les conséquences que, pendant que les prix augmentent dans tous les rayons, les salaires, eux, n'augmentent pas. Pour un billet de 50 euros, il y a de moins en moins de produits dans les chariots de supermarché.

L'enquête constate cependant que les marges de la grande distribution, des Auchan, Casino, Carrefour, Leclerc et autre Système U, augmentent sans cesse.

Ainsi, quand un arboriculteur touche 40 centimes pour un kilo de pommes, le consommateur le paie 2,40 euros. Quant à la cerise bigarreau, elle peut être facturée au consommateur jusqu'à cinq fois plus cher qu'elle n'a été payée au producteur ! Ces produits ne subissent pourtant pas de transformations.

Quant à la viande, bovine aussi bien que porcine, ses prix à la production ont connu à plusieurs reprises des baisses telles que les éleveurs ne récupéraient même pas leur mise de départ. Jamais les consommateurs n'ont bénéficié des baisses de prix à la production. Quoi d'étonnant puisque, au rayon boucherie, la marge commerciale prélevée sur le kilo de longe de porc par la grande distribution a bondi de 39 % à 55 % en dix ans !

Et les seuls produits pour lesquels la grande distribution ne peut pas prélever de marges aussi élevées, c'est lorsque les fournisseurs ne sont ni des petits paysans ni des éleveurs, mais les mastodontes de l'industrie alimentaire genre Danone ou Nestlé. Mais le consommateur, lui, doit payer les marges des deux.

Il n'est pas étonnant que les groupes capitalistes de la distribution soient, même en cette période de crise, parmi les plus florissants. Leurs propriétaires, les Mulliez, Halley, Leclerc, font partie des premières fortunes de ce pays. Pour s'enrichir, ils ajoutent à l'exploitation de leurs propres salariés qui sont parmi les plus mal payés, les prélèvements sur les producteurs et le vol sur les consommateurs.

Et c'est bien cela, le mécanisme de l'économie capitaliste. Aux deux bouts de la chaîne, ce sont ceux qui travaillent, produisent et font vivre la société qui sont sacrifiés pour enrichir des parasites.

Les hausses de prix des produits alimentaires s'ajoutent à toutes les autres augmentations : des loyers, du gaz et de l'électricité, des produits pétroliers pour le transport et le chauffage.

Et il n'y a pas besoin d'être Madame Soleil pour savoir que les hausses actuelles continueront et s'aggraveront. Les hausses de prix et les politiques d'austérité des gouvernements se complètent. Les deux ont pour résultat de prélever sur les classes exploitées ce qui est transféré à la classe capitaliste.

Face aux hausses de prix, les capitalistes les plus puissants ont toujours le moyen de se protéger, en augmentant leurs propres prix.

Les travailleurs, eux, ne sont pas maîtres de leur seule source de revenu, les salaires. C'est par la lutte qu'ils devront imposer l'augmentation conséquente des salaires et la garantie du pouvoir d'achat par une indexation de tous les salaires sur les hausses de prix, c'est-à-dire une échelle mobile des salaires et des pensions. Cet objectif est devenu vital pour empêcher l'effondrement du pouvoir d'achat des salaires et des retraites.

Les gros requins de la distribution et ceux de l'industrie alimentaire se rejettent mutuellement la responsabilité des augmentations tout en essayant chacun d'augmenter ses propres marges. Ce ne sont ni les dirigeants politiques ni les économistes qui vont arbitrer leurs rivalités à l'avantage des consommateurs populaires.

Un des objectifs essentiels des grandes luttes à venir devra être d'imposer le contrôle des entreprises industrielles, commerciales et bancaires par les travailleurs, par la population, afin de connaître leurs dépenses et leurs recettes, les marges prélevées et les dividendes versés aux actionnaires. Ce contrôle montrera comment le grand capital gruge toutes les classes productives. Seul ce contrôle permettra de s'opposer à la volonté des groupes capitalistes de faire payer le prix de la crise de leur économie aux exploités.

• Baisse du nombre de fonctionnaires

Des économies minables au détriment de l'emploi et des services publics

Le ministre du Budget François Baroin a annoncé le 26 juin qu'il prévoyait de supprimer 30 400 postes de fonctionnaires l'an prochain, nombre comparable à celui des années précédentes.

Cela permettra au gouvernement de diminuer les dépenses consacrées aux salaires

de près de 250 millions d'euros sur l'année, a-t-il ajouté.

Georges Tron, avant qu'il n'ait été contraint de démissionner de son secrétariat d'État à la Fonction publique, avait, lui, calculé que l'économie réalisée l'an dernier était aux environs de 100 millions d'euros, compte tenu surtout

de la nécessité de recourir aux heures supplémentaires dans l'Éducation nationale pour pallier le manque d'enseignants.

250 millions d'euros économisés sur un an selon Baroin, ce chiffre est à comparer par exemple avec les trois milliards de manque à gagner pendant

la même période à cause de la baisse de la TVA accordée aux restaurateurs. Le calcul est simple : s'il n'y avait pas eu ce cadeau aux patrons des cafés-restaurants (qui n'ont que peu répercuté cette baisse sur les consommations ou par des embauches), on aurait donc pu garder le même nombre de

fonctionnaires pendant douze ans ! Cela aurait créé des emplois, en embauchant pour remplacer tous ceux partant à la retraite et non pas un sur deux, et les services publics s'en porteraient mieux, ce qui aurait bénéficié à l'ensemble de la collectivité.

Marianne LAMIRAL

• Prix des carburants

Les patrons de l'or noir disposent

Les prix des carburants vont-ils baisser? C'est l'engagement pris par les principaux distributeurs français. Jeudi 22 juin, en effet, l'annonce de la décision prise par des pays industrialisés, dont la France, de débloquer des réserves dites stratégiques pour pallier le manque d'approvisionnement en provenance de Libye avait entraîné une chute de 8% des cours du pétrole brut. Le ministre de l'Économie, Éric Besson, avait alors demandé à Total de baisser le prix à la pompe.

Le groupe pétrolier s'était « bien sûr » déclaré favorable à cette demande mais, avait ajouté sa porte-parole, « la question est de savoir combien de temps il faut pour que les stocks soient distribués, cela ne peut pas se faire dans l'heure »... contrairement aux hausses qui, elles, sont très vite répercutées! Leclerc a ensuite fait savoir qu'il comptait baisser ses prix de 1 à 3 centimes d'euros par litre, là aussi, « selon la rotation des stocks », et les autres distributeurs ont suivi, faisant preuve de la même avarice. En plus d'être différée au mieux autour du 7 juillet, c'est-à-dire après les grands départs en vacances du mois, la baisse du prix des carburants sera donc minime, au point de passer inaperçue pour l'automobiliste faisant un plein.

En outre, l'exemple de la précédente baisse des cours du pétrole de début mai a montré qu'elle n'avait été répercutée sur les prix que « dans une proportion de 50 à 70% selon les réseaux, et pas ou peu pour le super 95 », selon la Direction générale de la concurrence. La différence avait été empochée par les patrons de l'or noir, gonflant un peu plus leurs bénéfices. Et lorsque le prix du pétrole baisse, le gouvernement se garde bien de les contraindre à appliquer intégralement cette baisse aux prix à la pompe.

Bref, que les cours du pétrole brut varient à la hausse ou à la baisse, les principaux bénéficiaires sont dans tous les cas les grands groupes pétroliers. Le gouvernement émet des vœux pieux, mais ce sont eux qui font la loi.

Marianne LAMIRAL

• Primaires du Parti socialiste

Aubry un héritage revendiqué

Nous voilà enfin sorti d'un insoutenable suspense entretenu par la presse: Martine Aubry a annoncé qu'elle serait candidate à la présidentielle de 2012, ou plus précisément à la primaire socialiste, puisque telle est la procédure choisie par le PS pour désigner sa candidate ou son candidat. À part cette annonce, qui relève du secret de polichinelle, on n'est guère plus renseigné sur la politique que Martine Aubry s'engage à mener si elle accédait à l'Élysée. Rien qui la différencie nettement de ce que pourrait déclarer un candidat de droite ou de gauche. Elle promet d'être plus juste, plus équitable, plus calme, plus rassembleuse, sous-entendu que ne l'est Sarkozy. Ce qui n'est guère difficile, mais, notons-le, n'engage à rien de précis.

Dans ce flou habilement travaillé, Martine Aubry prend tout de même la peine d'avertir que « tout ne sera évidemment pas possible tout de suite ». Une chanson qu'on sert traditionnellement aux

classes populaires pour les mettre en garde contre des illusions. C'est vrai que tout n'est pas possible, quand on refuse de s'en prendre aux puissances économiques et financières, au « mur

• Mensonges

L'Insee contredit Guéant

L'Insee a publié, le 27 juin, un communiqué de presse rappelant des statistiques publiées en 2005 sous sa responsabilité et concernant le parcours scolaire des enfants d'immigrés.

Il y a plus d'un mois, Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, s'était répandu en déclarations xénophobes sur le sujet, sur l'antenne d'Europe 1 d'abord, devant les députés ensuite, pour terminer sa charge peu glorieusement dans une réponse vaseuse et alambiquée au quotidien *Libération*. Il s'agissait pour lui d'illustrer un propos négatif sur « l'intégration » des familles issues de l'immigration, en affirmant que « les deux tiers des échecs scolaires, c'est l'échec d'enfants d'immigrés », car, à l'en croire, « les deux tiers des enfants d'immigrés sortent de l'appareil scolaire sans diplôme ».

Peu importait que les deux affirmations, à part les termes de « deux tiers », n'aient, si on y réfléchit un peu, aucun rapport. Peu importait également que l'arithmétique de base fût torturée par l'énarque Guéant dans son usage de la statistique de l'Insee: les 16% d'enfants de familles immigrées parmi les

élèves sortis sans diplôme du lycée devenaient curieusement « deux tiers » des échecs scolaires. L'important était qu'un grossier mensonge soit préféré, que les relents xénophobes soient bien lourds, et que le message adressé une nouvelle fois aux préjugés les plus réactionnaires de l'électorat soit distillé longuement.

La réalité sociologique, le fait que les enfants d'immigrés appartiennent le plus souvent à des familles populaires, qu'ils ont le plus souvent des parents non diplômés, occupant de fait des emplois non qualifiés, est visiblement sans intérêt pour le ministre de l'Intérieur. C'est uniquement là pourtant qu'on peut trouver les raisons des difficultés scolaires... des enfants d'immigrés et de bien d'autres.

Un mois plus tard, la direction de l'Insee, administration publique qui doit « éclairer le débat économique et social », a dû expliciter les statistiques maltraitées par Guéant et infliger ainsi à ce dernier un démenti. Malheureusement, cela aura sans doute moins d'impact. Comme la calomnie, le mensonge laisse des traces même quand il est dûment démenti.

Viviane LAFONT



AFP

d'argent » selon une formule utilisée par le Parti socialiste dans une autre période. Le PS, au pied de ce mur, s'est toujours arrêté.

Une autre affirmation mérite d'être relevée: Martine Aubry invoque ses liens de parenté, en l'occurrence son père Jacques Delors, qui fut le ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement socialiste dirigé par Pierre Mauroy. « Je m'appuie, dit-elle, sur ce qui m'est le plus cher, les valeurs transmises par ma famille: la morale, le sens de la justice... ». Elle aurait pu ajouter la rigueur. Car Jacques Delors fut celui qui mit en place le plan de rigueur du PS en mars 1983. Un plan qui instaurait entre autres le blocage des salaires (avec pour corollaire la suppression de

toutes les clauses qui, dans les accords d'entreprise, prévoyaient une indexation des salaires sur l'évolution des prix), une hausse des taxes diverses, la mise en place du forfait hospitalier.

Comme on peut voir, la référence au père vaut référence pour la politique qu'entend mener la fille. C'est du passé, dira-t-on. Sauf que, depuis cette période, le PS est revenu aux affaires, avec Jospin, entre 1997 et 2002, sans que ces mesures, et cette rigueur, soient remises en cause.

En fin de compte, la profession de foi de Martine Aubry, à la gare Saint-Sauveur de Lille, ce 28 juin, en a dit, en fait, plus qu'il n'y paraît.

Jean-Pierre VIAL

• Droite

Cinéma sécuritaire

Le 23 juin, Nicolas Sarkozy vantait les mérites d'un projet de loi, à l'initiative du député UMP Éric Ciotti, qui prétendait lutter contre l'absentéisme scolaire en supprimant les allocations familiales aux parents des élèves ratant trop souvent l'école. Cela vise une fois de plus à satisfaire l'électorat réactionnaire qui croit que la délinquance des jeunes est avant tout la faute des parents.

Pour illustrer les propos du président, TF1 a diffusé un reportage tourné dans les Alpes-Maritimes. Éric Ciotti est également président du Conseil général de ce département et il y a expérimenté son

projet. Le reportage montre une mère de famille qui se dit désemparée par le fait que son enfant rate les cours et rassurée par la prise en charge du problème par le Conseil général.

Cela ressemble à une publicité pour une lessive, car le reportage était truqué. La mère de famille qu'on y trouvait est en fait l'attachée de presse du Conseil général des Alpes-Maritimes, par ailleurs sans enfant.

Quand on dit qu'en matière sécuritaire la droite fait du cinéma, ce n'est pas seulement une image.

Jean POLLUS

• Sarkozy et son « grand emprunt »

Encore et toujours plus de milliards pour les capitalistes

Sarkozy a tenu lundi 27 juin la quatrième conférence de presse de son mandat, consacrée pour l'essentiel au bilan de sa politique économique et annonçant un effort supplémentaire sur le grand emprunt qu'il avait lancé il y a deux ans.

Comme le soulignait le journal économique *La Tribune*: Sarkozy « a en outre espéré que ces 35 milliards d'euros investis (du grand emprunt de 2009) deviennent 60 à 65 milliards grâce au cofinancement des entreprises et des collectivités locales ». Les entreprises ne sont citées là que pour le décor autour de l'annonce de la volonté de piller encore un peu plus les caisses publiques à leur profit.

Les 35 milliards annoncés ont servi à remplir les caisses des entreprises et d'abord des plus grosses. Plus de la moitié des 20 milliards officiellement

engagés l'ont été pour l'aide à la recherche. Naïvement, certains pourraient croire qu'ainsi le gouvernement a répondu aux manifestations massives des chercheurs en 2009 et 2010, face à la démolition des centres de recherche universitaires. Pas du tout: le nombre de chercheurs a continué à diminuer, les programmes de recherche vitaux, entre autres pour la Santé, ont été mis de côté. Ceux qui ont encaissé l'argent, ce sont les entreprises sous forme d'aides directes, ou bien les centres de recherche publics auxquels ces mêmes entreprises ont délégué le soin et la charge financière de faire les recherches qui leur étaient utiles pour garantir leur production et leurs profits.

La Cour des comptes, peu suspecte d'opposition révolutionnaire, a établi que l'essentiel des aides à la recherche était capté en réalité par un tout petit nombre de très grandes

entreprises.

Mais pour mener une telle politique, Sarkozy n'est pas seul. Toute la gauche lui dispute, chacun à sa manière, le rôle de meilleur distributeur de milliards aux capitalistes. Ce qu'ont reproché les porte-parole du PS à Sarkozy après son intervention n'est pas de dilapider l'argent public au profit des entreprises, et donc des actionnaires, argent avec lequel ils ne se gênent pas pour spéculer. Non, au contraire, c'est de ne pas en avoir donné assez.

Ainsi, à la suite de cette conférence de presse, Bertrand Monthalubert, chargé de ces questions à la direction nationale du PS, a fait ce commentaire: « La première manipulation c'est le montant annoncé: 35 milliards d'euros... Mais il y a une véritable entourloupe: cet argent pour l'essentiel ne peut pas être dépensé. » Et de conclure: « Le bilan du grand emprunt est donc sombre. Et

ceci d'autant plus que personne ne sait quelles sommes vont réellement être débloquées d'ici à l'élection présidentielle. C'est une vraie fuite en avant pour éviter de dépenser l'argent public et distribuer des sommes qui seront à la charge du gouvernement suivant. »

À cela il faut ajouter la mesure centrale du programme du PS, défendue il y a quelques semaines par Martine Aubry: la promesse (celle qui risque le plus d'être tenue) de la mise sur pied d'un fonds public largement doté pour aider les entreprises. Histoire de faire saliver les patrons.

C'est dire s'il n'y a rien à attendre de cette concurrence-là. Les milliards distribués aux patrons n'ont jamais été une solution aux problèmes de la population travaillante, au contraire ils en sont pour une bonne part la source.

Paul SOREL

• G20 agricole

Le bla-bla n'arrêtera pas la hausse des prix

Les ministres de l'Agriculture des vingt pays les plus riches se sont réunis les 22 et 23 juin pour discuter de la hausse vertigineuse des prix des matières premières agricoles – le blé ayant par exemple augmenté de 80 % l'an dernier – qui se répercute ensuite sur les prix payés par les consommateurs.

La montagne a accouché cette fois encore d'une souris.

Il y a eu, certes, comme toujours, à un « accord sur la lutte contre la volatilité des prix agricoles ». Selon Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture français, cet accord jette même « les bases de la nouvelle agriculture mondiale » dans laquelle « les marchés seront régulés ». Mais la conférence a à peine évoqué le rôle de la spéculation dans la hausse des cours et, évidemment, elle n'a surtout pas envisagé la moindre mesure pour y mettre fin.

Comme il fallait tout de même laisser croire que cette réunion avait servi à quelque chose, les ministres ont annoncé la création d'un outil informatique offrant une meilleure visibilité des marchés agricoles en rassemblant l'ensemble des données sur la production, la consommation et le stockage des matières premières. Mais il ne s'agit pas d'un outil de planification mondiale de l'agriculture puisque, comme le dit l'ONG Oxfam, « les ministres

ne sont pas allés jusqu'à exiger des grandes entreprises agro-alimentaires – qui dominent le commerce des denrées alimentaires – qu'elles dévoilent les informations sur les stocks qu'elles détiennent ». Les ministres ne veulent surtout pas empiéter sur le secret commercial de ces multinationales qui leur est si nécessaire pour leurs activités spéculatives et pour flouer les paysans producteurs comme les consommateurs.

Stéphane FORT



Avec la spéculation, certains transforment le blé... en oseille.

Photo Stéphane Lhoté

• Cacao

L'art de se sucrer

Pendant que les représentants des vingt pays les plus riches du monde péroraient sur les dangers de la spéculation sur les matières premières alimentaires, le fonds de placements Armajaro tirait son bilan annuel.

Ce fonds a acheté l'an passé 240 100 tonnes de cacao, soit 6 à 7 % de la production mondiale, ainsi que du café et du sucre. Les cours de ces produits ayant fort opportunément grimpé, le chiffre d'affaires d'Armajaro a augmenté de 36 % et son bénéfice

a été multiplié par onze.

Pas une cabosse de cacao n'a été récoltée en plus. Pas un ouvrier agricole n'a vu son sort s'améliorer. Pas un sac de produit fini n'a été déplacé, car les fonds spéculatifs ne « travaillent » que virtuellement. Les consommateurs ont payé leur chocolat plus cher. Les investisseurs ont arrondi leur pelote. Le directeur d'Armajaro a doublé son salaire, à 16,7 millions de dollars.

Vous avez dit parasite?

Paul GALOIS

• Innovation 400 millions d'aides aux patrons

Le gouvernement a annoncé vendredi 24 juin le lancement d'un Fonds national d'amorçage doté de 400 millions d'euros et destiné aux « jeunes entreprises innovantes ». C'est une manière pas nouvelle de subventionner les patrons et les actionnaires, et pas seulement dans les secteurs de la santé, de l'alimentation, des communications ou des nanotechnologies qui sont mis en avant par le communiqué officiel.

Ce Fonds d'amorçage sera géré par CDC Entreprises, une filiale de la Caisse des dépôts, organisme public alimenté par des fonds publics mais qui fonctionne pour le profit par ses nombreuses filiales relevant du secteur privé. Hypocritement CDC Entreprises ne soutiendra directement aucune entreprise: il se contentera d'alimenter quinze à vingt fonds chargés de le faire et qui, eux, seront gérés « par des équipes professionnelles ». Le secteur financier sera donc présent dès le départ.

La création de ce fonds répond sans doute aux revendications de ces jeunes entreprises dites innovantes, qui depuis 2004 étaient exonérées de cotisations patronales à la Sécurité sociale. Cette exonération, qui en 2006 a représenté 87 millions d'euros, était prévue pour huit ans et devrait donc prendre fin l'an prochain pour celles lancées en 2004. De plus, fin 2010, cette exonération avait été quelque peu rognée dans le cadre de la chasse aux niches fiscales. Elle avait été plafonnée et rendue dégressive au-delà de quatre ans. Les 400 millions annoncés pour ces fonds compenseront maintenant largement ces réductions des exonérations.

Ce n'est certes qu'une annonce de la part du gouvernement. Mais autant les promesses qu'il lance en direction des couches populaires en restent à chaque fois aux effets d'annonce, autant les amorces lancées aux patrons de tous acabit prennent à coup sûr effet.

Vincent GELAS

• Génocide rwandais

Des soldats français accusés de viol

Trois femmes tutsies viennent de dénoncer les viols dont elles ont été victimes de la part de soldats français de l'opération Turquoise, l'intervention militaire qui s'est déroulée au Rwanda entre juin et août 1994, lors des massacres de la communauté tutsie par les Hutus, l'ethnie dominant alors l'État rwandais.

Tout indiquait déjà que les soldats français ont été alors au moins les spectateurs passifs du massacre des Tutsi au Rwanda entre avril et juin 1994. Mais de plus, durant ces trois mois, selon la Fondation de France et Médecins sans frontières, « le viol des femmes a été systématique, arbitraire, planifié et utilisé comme une arme de nettoyage ethnique pour détruire très profondément les liens d'une communauté, en laissant les victimes silencieuses ». Apparemment, certains soldats français se sont sentis autorisés à y prendre leur part.

Les plaignantes devaient être entendues le 28 juin par un juge d'instruction du tribunal aux armées de Paris (TAP),

dans le cadre d'une plainte pour « crimes contre l'humanité ».

Il a fallu sept ans de procédure pour en arriver à cette audition, qui a obligé ces trois femmes à venir du Rwanda pour être entendues... avant que l'audition ait finalement été annulée par un « empêchement de dernière minute du magistrat » instructeur !

L'une des trois plaignantes, qui se fait appeler « Olive », accuse les militaires français d'avoir commis des viols collectifs dans l'un des camps sous leur contrôle. « Parfois, il y avait jusqu'à une dizaine de militaires français qui me violaient », explique-t-elle. « Aucun ne m'a porté assistance. Ils venaient à

deux m'arracher de ma tente, pendant que d'autres faisaient la même chose juste à côté. On se retrouvait toutes dans la tente des militaires qui disaient aux autres : « Venez, les filles sont là ! ». C'était comme un repas quotidien. » Elle poursuit : « D'autres fois, ces militaires en uniforme nous emmenaient en brousse, ils étalaient un drap, nous violaient tout en prenant des photos. Maintenant, je veux la justice pour retrouver ma dignité. »

« Françoise » a été violée également, dans un autre camp dont les soldats, dit-elle, « nous ont violées parce qu'on était tutsies ! Beaucoup de militaires

étaient persuadés que nous n'allions pas survivre. Ils étaient vraiment du côté des milices extrémistes hutus ». La troisième, « Diane », explique avoir été « battue par des [milices] Interahamwe – Hutu – aidés par les militaires français de l'opération Turquoise ».

Les trois plaignantes devaient maintenant être reconvoquées, s'il n'y a pas un autre « empêchement de dernière minute ». Six autres femmes rwandaises avaient déjà porté plainte contre des soldats français le 16 février 2005, dans le cadre d'une autre procédure du même tribunal.

Cette affaire éclaire encore

une fois ce qu'était la prétendue neutralité de l'armée française. Le tribunal a deux témoins masculins qui ont parlé dans le même sens, l'un indiquant que « ces viols étaient uniquement perpétrés à l'encontre des femmes tutsies en raison de leur ethnie, les femmes hutues étant préservées » et l'autre confirmant les liens étroits entre l'armée française et les tueurs hutus.

L'armée française s'est contentée de démentir ces accusations de viols. Pour le reste, fidèle à elle-même, elle reste muette.

Jacques FONTENOY



• Accessibilité des bâtiments

Handicaper le moins possible les promoteurs

Les associations de handicapés sont en colère et à juste titre. Dans un projet de loi sur l'amélioration des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) figure un amendement introduisant une possibilité de dérogation, pour les bâtiments neufs, à l'obligation d'accessibilité par les handicapés.

La loi de 2005 sur le handicap avait en principe obligé tous les bâtiments devant recevoir le public à être accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Il y avait bien sûr des délais pour la mise en place de cette mesure, jusqu'à 2015, des modulations selon l'âge du bâtiment et la quantité moyenne de visiteurs, et même

des dérogations, s'il s'avérait qu'un bâtiment ancien était situé ou construit de telle façon qu'une rampe d'accès ou un ascenseur était pratiquement inconcevable.

Mais depuis l'adoption de cette loi, les gouvernements ont tenté à plusieurs reprises de mettre en cause cette obligation d'accessibilité, en particulier

pour des bâtiments neufs ou à construire. Un décret de 2006 allant dans ce sens a été annulé en juillet 2009 par le Conseil d'État. Fin 2009, même tentative. La remise en cause actuelle n'est donc pas un accident, mais la manifestation d'une politique menée avec persévérance.

L'Association des paralysés de France a lancé une campagne intitulée « Des bâtons dans les roues » pour protester contre cette politique. Son président dit avoir vu défiler chez lui tous les lobbies de l'immobilier et de l'hôtellerie, venus tenter de le fléchir.

Car pour tous ces groupes milliardaires il n'est pas question d'accepter une obligation quelconque qui puisse diminuer un peu leurs projets. Pourtant, prévoir l'accessibilité ne leur demande pas grand effort, ni sans doute grande dépense. Ils le font même parfois, et en font un argument dans leur publicité. Mais y être obligés ? Jamais !

Eh bien il faudra les y contraindre, eux et l'État, qui est à leur service mais qui, en même temps, refuse lui aussi l'obligation d'accessibilité pour ce qui le concerne directement :

bâtiments administratifs, services publics, postes, gares, métro et tous transports publics. Sur les plus de 350 stations du métro parisien et du RER, combien sont vraiment accessibles en fauteuil roulant ? Et si ici ou là on peut accéder au quai, et aux voitures, à quoi cela sert-il si on ne peut prendre une correspondance ou sortir dans la rue ? Combien d'arrêts de bus restent inaccessibles, et pas seulement aux fauteuils mais même aux voitures d'enfants ou aux caddies et aux déambulateurs ?

Vincent GELAS

• Agglomération lyonnaise

Alerte au dioxyde de soufre

Dans la matinée du 22 juin, une odeur nauséabonde de gaz envahissait plusieurs quartiers du centre de Lyon. Les pompiers recevaient plus d'un millier d'appels et plusieurs immeubles, notamment dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu, étaient évacués spontanément.

Deux heures plus tard, la cause était identifiée : la raffinerie Total de Feyzin, au sud de l'agglomération, avait rejeté dans l'atmosphère un taux anormal de dioxyde de soufre, un gaz non toxique mais qui peut être irritant et suffoquant. Sous-produit du raffinage, ce gaz est habituellement brûlé dans des torchères. Sous

prétexte que les installations défectueuses étaient en cours de réparation, la direction de la raffinerie n'avait pas daigné prévenir la préfecture.

Ce rejet de dioxyde de soufre poussé par le vent du sud dans le centre-ville a provoqué suffisamment de protestations pour que la ministre de l'Environnement, Kosciusko-Morizet, se

fende d'un communiqué et demande que Total soit verbalisé.

À vrai dire, les autorités sont beaucoup moins réactives quand les rejets nauséabonds de la raffinerie ou d'autres usines incommodes les plus proches riverains du couloir de la chimie. Car c'est très régulièrement que les habitants de Feyzin, Saint-Fons, Pierre-Bénite ou encore Vénissieux doivent subir les mauvaises odeurs, sinon d'autres rejets plus dangereux. Cela ne justifie en rien ce dernier incident, mais cela montre que

les diverses autorités sont plus sensibles aux protestations des beaux quartiers qu'au sort des riverains des installations.

Cet incident, cette fois-ci sans conséquence, révèle le comportement habituel des patrons, dans la chimie comme dans les autres secteurs, qui considèrent qu'ils sont maîtres chez eux et n'ont pas à rendre public un dysfonctionnement même s'il peut provoquer des dommages. Et si les travailleurs sont les premiers exposés aux dangers – dangers aggravés par la recherche d'économie des

dirigeants de Total, Rhodia et autres Arkema et le recours systématique à la sous-traitance – les riverains aussi sont menacés.

Pour éviter une catastrophe grave, comme celle d'AZF, les patrons doivent être soumis à une obligation d'entretien régulier de leurs installations. Mais il faut aussi imposer la transparence et la publicité la plus complète sur le moindre incident survenant dans les usines.

Correspondant LO

• Bac

Pagaille dans les examens

Des fraudes aux examens, nuisant aux élèves ou aux étudiants forcés de repasser des épreuves ou faussant les résultats, cela arrive régulièrement. Mais cette année, il semble qu'il y ait eu plus de couacs dans l'organisation des examens, et surtout, les fraudes sont devenues une véritable affaire d'État.

Après la divulgation du fait qu'un problème de mathématiques du bac S avait été diffusé sur Internet la veille de l'examen, Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, est tout de suite monté au créneau. Il a annoncé que l'exercice en question ne compterait pas dans la notation de l'épreuve, soulevant ainsi à juste titre une levée de boucliers de la part d'élèves ou de fédérations de parents d'élèves. Il a aussi demandé que

les auteurs de la fraude soient poursuivis et sévèrement punis, et le Parquet a suivi, requérant contre eux de la prison ferme!

Il y a ensuite eu un BTS que les étudiants ont dû repasser dimanche 26 juin à cause de triches, dans une pagaille telle que certains n'ont pas pu accéder aux salles, la police mettant dans le même sac ceux qui appelaient au boycott et ceux qui voulaient composer. Le gouvernement s'en est là aussi



mêlé, demandant que les portables ou autres smartphones ne soient plus autorisés dans les salles d'examen... chose que les surveillants de salle interdisent depuis l'apparition des téléphones portables!

Toute cette mousse créée autour de quelques faits divers est avant tout destinée à masquer les carences de l'Éducation

nationale. Le manque de postes, évident durant toute l'année scolaire, apparaît encore plus clairement au moment des examens: il n'y a pas assez de surveillants dans les salles, les corrections se font dans la pagaille, les tâches administratives qui leur sont liées reposant sur un nombre insuffisant de personnes, etc. Par ailleurs, les professeurs peuvent se retrouver

à devoir corriger jusqu'à un tiers de copies en plus dans le même laps de temps, ce qui ne permet pas une correction approfondie.

Bref, les ratés du baccalauréat 2011 sont à l'image des ratés de la politique gouvernementale en matière d'Éducation nationale.

Marianne LAMIRAL

• Code de discipline pour collèges et lycées

Les règlements ne remplacent pas le personnel

Par décret en date du 24 juin 2011 le ministre de l'Éducation nationale instaure un « règlement intérieur des collèges et lycées, sanctions et procédures disciplinaires, mesures d'accompagnement et alternatives aux sanctions ».

La seule nouveauté par rapport aux règlements intérieurs existant dans tous les établissements du second degré est l'apparition d'une « mesure de responsabilisation », située entre le blâme et l'exclusion temporaire. Elle consisterait à faire participer l'élève sanctionné « en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives ».

Curieuse punition! C'est bien parce qu'il est souhaitable que les jeunes participent à ce genre d'activités bénévoles et collectives qu'il est stupide de les présenter comme une sanction. Par exemple, dans les lycées professionnels, on trouve nombre d'élèves qui sont à la fois « difficiles » et, à l'extérieur, bénévoles pour l'aide aux devoirs ou l'encadrement sportif des petits. La mesure de Chatel, si elle se met en place, va dévaloriser l'engagement de ces jeunes. Mais le ministre ne sait pas qu'ils existent, estimant sans doute que l'ensemble des jeunes des quartiers populaires ne sont que des « sauvages ».

Pour le reste, le décret reprend ce qui existe déjà, avec le même écueil permanent: le manque de personnel. Le fait d'accueillir, d'encadrer et de faire travailler les élèves agités exclus de classe pour une heure, présenté comme une mesure inventée par Chatel, est la tarte à la crème des réunions de rentrée. Les proviseurs et principaux demandent tous les ans aux professeurs de ne pas exclure les élèves... parce qu'ils n'ont personne pour les surveiller, parfois même pas de salle de permanence pour les accueillir. À quoi les enseignants répondent qu'ils n'ont souvent pas d'autre moyen de faire cours que d'exclure le perturbateur du jour. Et tout le monde de tomber d'accord pour dire que des classes moins nombreuses et un encadrement plus fourni réduiraient considérablement les problèmes.

La discipline dans les établissements scolaires ne peut pas reposer sur un règlement, si détaillé soit-il, mais uniquement sur l'adhésion des élèves, c'est-à-dire sur l'intérêt qu'ils portent à ce qu'on leur enseigne. Encore faudrait-il avoir les moyens, humains et matériels, de susciter cet intérêt. En supprimant des dizaines de milliers de postes, année après année, le gouvernement fait tout ce qu'il faut pour que, règlement ou pas règlement, l'ambiance devienne de plus en plus dure dans les établissements scolaires.

Paul GALOIS

• Angoulême

Fermeture d'un collège et combines: non!

Le 15 mai, après la destruction partielle des locaux par un incendie, les 300 élèves du collège Anatole-France, au centre d'Angoulême, avaient été relogés dans un collège périphérique, à titre provisoire avait-il été allégué.

En fait, inspecteur d'académie et rectrice ont sauté sur l'occasion et décidé de fermer l'établissement à la rentrée prochaine et de le fusionner avec le collège où ont été installés les élèves.

Le prétexte, fallacieux, est celui d'une « surcapacité » d'accueil en Charente. La vraie raison, c'est une logique

comptable qui permettra dans un avenir proche de supprimer des postes d'agents, d'enseignants, voire de direction.

Cette décision, pressentie par les parents et les enseignants, a provoqué la colère et s'est traduite par une manifestation déterminée de plus de 200 personnes, dont beaucoup de collégiens très motivés, qui a parcouru les rues du centre-ville samedi 23 juin après-midi.

La colère est avivée par le fait que des élus socialistes, qui dirigent le Conseil général, disposaient déjà des locaux du collège.

Aujourd'hui, l'État et le Conseil général se renvoient la balle de la responsabilité de la fermeture de cet établissement qu'en réalité, au fond, ils veulent tous les deux pour faire des économies sur le dos des élèves et des personnels ou dans la gestion des locaux.

Le rassemblement ce lundi 27 juin d'une centaine de parents, d'enseignants, d'élèves devant l'inspection d'académie montre que ceux-ci n'ont pas l'intention de baisser les bras ni devant les mauvais coups des uns, ni devant les combines des autres.

Correspondant LO

• Secours bancaire ou secours populaire...

L'Union européenne a choisi!

L'Union européenne a décidé de réduire de 500 à 113 millions d'euros l'allocation qu'elle versait au PEAD, programme européen d'aide aux plus démunis, qui subventionne en France de façon importante les Restos du cœur, le Secours populaire français, la Croix-Rouge, les banques alimentaires. Par exemple, de ce fait, la subvention du Secours populaire passerait de 22 à 4,5 millions d'euros et l'association annonce qu'elle ne pourra

plus apporter d'aide alimentaire qu'à 800 000 personnes sur le 1,3 million qu'elle aide actuellement.

À l'origine, ce programme redistribuait une partie des stocks de produits agricoles non consommés rachetés par l'Union européenne pour soutenir les cours, et donc les agriculteurs européens. Puis ces stocks ont diminué et l'Union européenne a dans un premier temps compensé, alimentant ce fonds par d'autres

financements. Cette année, elle a donc décidé de les réduire drastiquement. Comparé aux milliards dépensés par l'Union européenne pour les banquiers, que ce soit sous forme d'aides directes ou de prêts aux États endettés auprès de ces mêmes banquiers repus, cette décision est révoltante. Mais elle est significative des choix des gouvernements de cette prétendue Union européenne.

Stéphane FORT

• Crise de la dette

Les banques veulent faire payer leur crise aux populations

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Bruxelles le 24 juin, ont annoncé qu'ils étaient finalement tombés d'accord pour demander aux « investisseurs privés » – autrement dit, aux banques, compagnies d'assurances et autres établissements financiers créanciers de l'État grec – de participer au nouveau plan d'aide à la Grèce en cours de négociation.

Ce nouveau plan, comme le précédent plan de 110 milliards de prêts de mai 2010, vise uniquement à prêter au pays de quoi continuer à rembourser ses créanciers. Présenté, cyniquement, comme un plan d'aide à la Grèce – alors qu'assorti d'un nouveau plan d'austérité il ne pourra qu'aggraver encore les difficultés de la population, la crise de l'économie, les déficits et l'endettement de l'État grec – il s'agit en fait d'un nouveau plan d'aide à ses seuls riches créanciers – banquiers, assureurs, fonds d'investissement.

d'être à la fois symbolique, et d'ailleurs sans risque pour les banques européennes, qui réclament que le peu qu'elles apporteront volontairement soit « sécurisé » par les États. Et que, donc, tout le risque soit assumé par les États, c'est-à-dire par les contribuables.

Gouvernants, politiciens, économistes expliquent qu'il est impossible de demander plus aux créanciers de l'État grec : si celui-ci faisait simplement mine de refuser de rembourser ne serait-ce qu'une toute petite partie de ses dettes, les « marchés » se déchaineraient, et ce serait la catastrophe. Mais pour beaucoup de populations européennes, en Grèce, au Portugal, en Irlande, etc., c'est déjà la catastrophe.

Les créanciers de l'État grec, les banquiers, assureurs, spéculateurs internationaux et leurs riches actionnaires ont pourtant largement de quoi faire les frais d'une crise qu'ils ont largement contribué à créer. Car si l'État Grec est aujourd'hui surendetté, à qui la faute ?



Les manifestants grecs qui refusent de payer la dette.

Le plan de mai 2010 a été financé uniquement par les États européens et par le FMI, autrement dit, en dernier ressort, par les contribuables européens. Pour la première fois, le nouveau plan devrait mettre à contribution les créanciers. C'est du moins ce qu'affirment les Merkel, Zapatero et autres Sarkozy. Quels seront la forme et le montant de cette contribution ? C'est l'objet des négociations secrètes en cours entre les banquiers et les ministres des Finances des différents États, et entre les banquiers entre eux. Mais il ne pourra s'agir, a-t-il été précisé d'emblée, que de contributions volontaires. Et elles ne pourront constituer, selon l'expression d'un économiste de la Banque mondiale cité par *Les Échos*, qu'une « force d'appoint » par rapport au plan de soutien de l'Union européenne et du FMI qui « doit être suffisant pour répondre, à lui seul, aux besoins de financement supplémentaires de l'État grec ».

Pendant des années, parce que les taux d'intérêt étaient plus élevés en Grèce que dans d'autres États européens, les établissements financiers ont prêté, sans trop y regarder, à l'État, aux entreprises, aux particuliers. Selon la Banque des règlements internationaux (BRI), fin 2010, les créances des établissements financiers européens en Grèce s'élevaient à 162 milliards d'euros, dont 52 milliards de créances sur l'État. En prêtant à 5 %, 6 % ou 7 % des sommes qu'ils pouvaient emprunter, eux, à la BCE à 1 % (1, 5 % depuis avril dernier) ils ont réalisé des milliards de profits et versé sans doute des milliards de dividendes à leurs actionnaires. Aujourd'hui, il s'avère que ces prêts comportaient un risque ? Eh bien, que les banquiers le payent, eux qui passent leur temps à expliquer que leur métier, justement, est de prendre des risques. Et il n'y a aucune raison pour que ce soient les citoyens grecs qui assument leurs pertes, si pertes il y a.

Jean-Jacques LAMY

• Espagne

Les « Indignés » sont toujours là



Une assemblée à Madrid, le 4 juin.

En cette fin du mois de juin qui annonce les vacances d'été, la mobilisation de ceux qui, en Espagne, se sont nommés « les Indignés » est toujours là. Les assemblées de quartier sont reconduites, des actions sont en cours ou proposées.

Ainsi celles des quartiers nord de Barcelone préparent une manifestation vers l'hôpital de Vall Hebron, le plus grand complexe hospitalier de Catalogne, afin de dénoncer les coupes claires dans les services publics. Les rassemblements pour empêcher l'expulsion de leur logement de ceux qui ne peuvent plus payer leurs crédits continuent ici et là, comme à Malaga où la mobilisation obtient sinon leur annulation du moins leur report en septembre... où les Indignés promettent de revenir.

À Madrid, alors qu'un débat sur « l'état de la nation » est organisé entre Zapatero, le chef du gouvernement socialiste, et Rajoy, candidat au poste pour le Parti populaire à l'issue des élections législatives de mars prochain, les Indignés annoncent des débats alternatifs les

29 et 30 juin à la Puerta del Sol pour faire le point sur la situation réelle du pays, où ils dénonceront sans doute les lois électorales antidémocratiques, la corruption des politiques et la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'ensemble de la population.

Une série de marches partant de différentes villes pour confluer sur Madrid en juillet ont déjà démarré, comme à Barcelone ou à Cadix. Des assemblées sont prévues aux étapes ainsi qu'une manifestation à Madrid en juillet, lors de l'arrivée dans la capitale des participants à la marche.

Toutes ces initiatives circulent via Internet et passent par les assemblées de quartier, et surtout leurs commissions. Parallèlement, les questions d'organisation du mouvement traversent les assemblées. Les « acampadas » (campements) levées, des coordinations d'assemblées de quartier sont mises en place, où le débat porte sur la nécessité de créer « plus de légitimité démocratique au mouvement ».

Les inspirateurs de celui-ci prônent l'apolitisme et le refus des partis. Ils sont bien souvent

dans la mouvance d'organisations comme ATTAC et entendent privilégier ce qu'ils appellent « la démocratie maintenant ». Une « démocratie » qui ne peut être obtenue d'après eux que par l'élaboration d'une législation qui permette une meilleure représentativité électorale, voie non violente pour imposer plus de justice sociale.

Mais cette revendication de « justice sociale » reste bien imprécise. La lutte contre le chômage, les bas salaires ne sont pas la préoccupation première de ceux qui à l'échelle du pays veulent tracer un chemin aux Indignés. Et pourtant aujourd'hui en Espagne, c'est pratiquement chaque jour que des fermetures d'usines sont annoncées, ainsi vendredi 24 juin, Alstom à Barcelone et Visteon à Cadix, tandis que les conditions de vie des travailleurs se dégradent davantage. Interdire les licenciements, partager le travail entre tous sans diminution de salaire, telles sont bien, entre autres, des mesures qui s'imposent, en Espagne comme ailleurs, pour que les travailleurs ne fassent pas les frais de la crise.

Hélène GRILLET

• Irlande du Nord

La crise fait ressurgir la question irlandaise

Les 26 et 27 juin, la capitale de l'Irlande du Nord, Belfast, a connu de violents affrontements comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. Pendant deux nuits, plusieurs centaines d'individus, organisés par les nervis d'extrême droite de l'UVF (Force des volontaires d'Ulster) ont attaqué le Short Strand, une enclave catholique de 3 000 habitants, isolée dans l'Est-Belfast protestant.

Les attaquants ont usé de cocktails Molotov, de bombes

à peinture et de fumigènes, tandis que les attaqués se sont défendus avec des briques et des barres de fer. Puis les armes à feu sont sorties, laissant trois blessés par balle. La police et ses canons à eau n'auront réussi qu'à exaspérer la rage des émeutiers.

Bien qu'elles prennent rarement un caractère aussi spectaculaire, de telles tensions restent vives à Belfast. Si certains des « murs de la paix » érigés dans le passé pour désamorcer ces tensions ont été démantelés, le bon nombre restent, et les jets de projectiles de tous ordres par-dessus ces murs font partie

de la vie quotidienne.

Ces tensions n'ont jamais eu grand-chose à voir avec la religion. Elles étaient le produit de la pauvreté d'une partie de la population – tant protestante que catholique – et de la politique de l'État britannique se servant des craintes de la population protestante pour asseoir sa domination sur la province face aux nationalistes irlandais.

C'est cette situation qui, sur le fond de la crise sociale de la fin des années 1960, donna lieu à ce que l'on appela « les Troubles » – trois décennies de guerre civile entre d'un côté les nationalistes irlandais, qui

• Kazakhstan

Solidarité avec les grévistes de l'industrie pétrolière !

La grève qui paralyse un quart de l'industrie pétrolière du Kazakhstan, la plus étendue des ex-républiques soviétiques d'Asie centrale, est la plus grande grève qu'ait connue ce pays. Elle concerne environ 15 000 travailleurs.

Elle a débuté le 9 mai, à l'ouest du pays, dans la région de Mangistaou, par une grève des ouvriers de la société Karajambasounaï. Le 17 mai, elle était devenue massive en s'étendant aux principales autres entreprises d'extraction ou de transformation de l'or noir de la région : Ersai Kaspian Kontraktor, KazMounaïGaz, Jondeou, Krouz, Bourgylaou et encore AktobeMounaïGaz, dans la région voisine d'Aktioubinsk.

Ces entreprises, issues des groupes pétroliers d'État de l'Union soviétique, appartiennent désormais à des compagnies pétrolières étrangères, souvent chinoises telles CITIC et SNPS, ou à des nantis du régime, tel le géant KazMounaïGaz qui contrôle Timour Koulibaev, genre du président-dictateur kazakh Noursoultan Nazarbaev.

Dans l'un et l'autre cas, la bureaucratie dirigeante kazakh, qui vit en parasite sur l'économie, ne tolère aucun mouvement social. En effet, le secteur des hydrocarbures est, avec celui des mines, sa principale source d'enrichissement. Pour s'assurer la paix sociale, en temps normal, elle s'appuie sur des « syndicats » inféodés au régime. Ainsi le chef de la Fédération syndicale officielle a aussitôt dénoncé cette grève comme « illégale ».

Car, pour les bureaucrates du Kazakhstan il ne peut qu'être « illégal » de faire grève, de manifester et de réclamer des augmentations de salaire ainsi que l'amélioration de ses conditions de travail. Et plus encore quand les grévistes le réclament aussi pour les travailleurs du secteur public qui ont des salaires encore plus misérables qu'eux.

Ceux qui animent ces grèves sont donc qualifiés d'« extrémistes » (un crime en droit kazakh) quand ils veulent faire reconnaître leur syndicat, indépendamment de la clique au pouvoir. Ou quand ils parlent de renationaliser les

entreprises privatisées après la fin de l'Union soviétique et de les faire passer sous le contrôle des travailleurs.

Alors, quand malgré tout des grèves éclatent, le régime fait donner ses flics, ses juges et ses hommes de main.

Un gréviste a été tué, d'autres ont été emprisonnés ainsi que la conseillère juridique du syndicat indépendant. La « justice » a lancé des poursuites contre des ouvriers et des syndicalistes pour « incitation à la haine sociale », « organisation de rassemblements, marches et manifestations illégales » et « direction d'une grève illégale ». Des rassemblements pacifiques de la population en soutien aux travailleurs du pétrole ont été sauvagement dispersés par la police, des « inconnus » ont mis le feu à des maisons de grévistes, des militants ont été victimes de violences, sans que la justice ouvre la moindre enquête sur ces faits.

Malgré la répression, dont le licenciement de nombreux grévistes, ceux-ci continuent à se battre. Et à réclamer leur dû et leurs droits face à la dictature.

Pierre LAFFITTE



Des grévistes du Kazakhstan.

prétendaient défendre les intérêts de la minorité catholique, et de l'autre l'armée britannique et ses auxiliaires paramilitaires « loyalistes » (tels que l'UVF), qui prétendaient protéger la majorité protestante.

Ces facteurs de tension restent tout aussi présents. Les nationalistes irlandais ont beau siéger aujourd'hui dans les institutions provinciales aux côtés des unionistes protestants qui servent de relais à la politique de Londres, la question nationale irlandaise n'est toujours pas réglée.

Quant à la pauvreté, elle est

remontée en force avec la crise. L'Irlande du Nord compte parmi les régions les plus touchées par la hausse du chômage au Royaume-Uni, du fait de la dépendance de son économie de l'industrie du bâtiment, qui s'est écroulée, et de l'emploi public, brutalement réduit par la politique d'austérité de Londres.

Avec leurs rues de plus en plus dégradées faute d'entretien, leurs boutiques fermées et la hausse du chômage, les quartiers ouvriers de l'Est-Belfast sont des ghettos plus fermés que jamais, où règnent la

drogue et les rackets divers, sous le contrôle de gangs loyalistes que les politiciens protestants – voire les services spéciaux de Londres – gardent en réserve en cas de besoin.

Pour ces gangs, qui rêvent de retrouver l'emprise qu'ils avaient sur la population protestante à l'époque des « Troubles », la crise offre l'occasion de relever la tête en s'efforçant d'attiser les haines et les préjugés dont se nourrit leur influence. C'est ce qu'ils ont montré lors de ces récents affrontements.

François ROULEAU

• Brésil

La présidente renvoie son Premier ministre

Cinq mois après son entrée en fonctions, la présidente brésilienne Dilma Rousseff a dû se séparer d'Antonio Palocci, le ministre de la Maison civile qui, dans le régime présidentiel brésilien, joue le rôle de Premier ministre. Palocci était depuis trois semaines au centre d'un scandale, mais il semble bien qu'à travers lui c'était la présidente et sa manière de gouverner qui étaient visées.

Palocci est un des principaux dirigeants du Parti des travailleurs (PT), le parti de Lula, et a été un des artisans de la campagne présidentielle de Dilma Rousseff. Sous la présidence de Lula (2003-2010) il a été ministre des Finances. Mais il a dû démissionner en 2005, comme la plupart des dirigeants du PT, à la suite du scandale dit du Mensalao : le parti au pouvoir achetait les votes de plus de cent députés en leur versant en liquide une allocation mensuelle de l'ordre de 10 000 dollars, alimentée par un système de pots-de-vin fonctionnant à l'échelle du pays. C'est l'implication de tous les chefs du PT dans ce scandale qui a entraîné l'ascension de Dilma Rousseff.



La présidente brésilienne, Dilma Rousseff et son Premier ministre déchu.

Cette fois-ci, c'est son enrichissement personnel qui était reproché à Palocci. Le 15 mai, le journal *Folha* de Sao Paulo révélait que, pendant les quatre ans (2006-2010) où il avait été député, il avait multiplié son patrimoine par vingt, en particulier grâce à un cabinet de consultants ressemblant fort à une officine de trafic d'influence. Rien qu'en 2010, cela lui a rapporté l'équivalent de dix millions d'euros, dont la moitié encaissés après l'élection de Dilma Rousseff, à un moment où il était clair qu'il serait une des têtes du gouvernement.

Mais si c'est bien cet enrichissement scandaleux qui a provoqué la démission de Palocci, il semble que derrière lui la manœuvre visait la présidente. Les partis, et spécialement les nombreux partis du centre et de la droite qui l'appuient au Parlement, lui reprochent de ne pas leur avoir accordé assez de postes

dans les organes du pouvoir, ou pas ceux qu'ils auraient voulu. Or ces postes, lucratifs autant qu'honorifiques, sont leur pain quotidien.

Cette fronde des partis s'est exprimée dans la campagne contre Palocci, dont l'enrichissement n'était ni plus ni moins scandaleux que celui de nombre de ses amis ou adversaires. Les attaques contre le ministre ont servi à donner un avertissement à la présidente : il faut tout négocier avec les partis qui la soutiennent, sinon les ennuis commencent. Autre manifestation de cette fronde parlementaire : l'adoption, dans le nouveau Code forestier, d'une clause d'amnistie pour les déboiseurs illégaux. Certes, par ce nouveau code, le gouvernement voulait complaire au lobby des grands éleveurs de bovins et planteurs de soja ou de canne à sucre, gros exportateurs qui sont les premiers bénéficiaires de la déforestation en Amazonie. Mais, politesse à l'égard des défenseurs de l'environnement, la présidente ne voulait pas d'amnistie pour les déboiseurs déjà condamnés. C'est pourtant cela que le Parlement a voté, et en particulier le PMDB, grand parti du centre droit auquel appartient le vice-président Michel Temer.

Jusqu'à présent, ce sont donc les députés et l'agro-business qui causent des soucis à la présidente. Il y a bien eu des grèves pour les salaires : celle des pompiers de Rio, que la police a durement réprimés, ou celle des ouvriers de l'usine Volkswagen de Curitiba, qui ont obtenu une augmentation de 10,3 % ainsi que des primes. Mais globalement les travailleurs ne se sont guère manifestés, et encore moins les syndicats, qui sont complices du gouvernement. Pourtant l'inflation grignote le pouvoir d'achat, qui n'est déjà pas bien élevé, et tous les services publics subissent des réductions budgétaires, en particulier la santé et l'éducation. L'exemple de Palocci, qui l'an passé a empoché autant que 3 000 salariés payés au salaire minimum, pourrait inciter les travailleurs à poser le problème de leurs propres revenus.

Vincent GELAS

• ArcelorMittal – Dunkerque

« Faute inexcusable » dans l'utilisation de l'amiante Le patron doit payer !

Mercredi 22 juin, l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva) appelait à une manifestation devant les grands bureaux d'ArcelorMittal-Dunkerque. Elle protestait contre l'appel, engagé par le trust sidérurgique, des condamnations prononcées contre lui par le tribunal de la Sécurité sociale qu'un salarié de l'usine avait saisi.

Ce travailleur a été employé vingt-cinq ans sur le site, du temps où l'usine s'appelait Sollac. Il a eu des plaques pleurales en 2005. En 2009, il a développé une asbestose. Puis dix mois plus tard, un mésothéliome, cancer spécifique de l'amiante. Par trois fois, il a fait condamner l'entreprise au tribunal des affaires de la Sécurité sociale (Tass) pour faute inexcusable.

ArcelorMittal estime que ces condamnations assorties d'indemnités lui reviendraient trop cher, d'où son

appel contre les jugements.

340 maladies professionnelles dues à l'amiante ont été reconnues parmi les salariés de l'usine. 51 travailleurs en sont morts. Plus de 120 fois, le Tass a reconnu la faute inexcusable de l'entreprise. Et ces cas vont encore se multiplier dans les années à venir car les travailleurs de la sidérurgie étaient exposés constamment à l'amiante.

ArcelorMittal se présente toujours comme une « entreprise citoyenne », respectueuse de la « sécurité des travailleurs » et des « droits de l'homme ». Ici, elle montre simplement ce qu'elle est : une froide machine à gagner du fric en empoisonnant les travailleurs, sans vouloir en assumer les conséquences. L'Ardeva demande à ArcelorMittal de renoncer à son appel. C'est bien le moins qu'il devrait faire.

Serge VIARD

• EPR de Flamanville

Accidents du travail non déclarés

Le réacteur nucléaire EPR de Flamanville, en Normandie, dit de troisième génération, est un des tout premiers en construction dans le monde et il est censé servir de vitrine pour une technologie nucléaire que la France, c'est-à-dire son commanditaire EDF, veut exporter. Mais question conditions de travail, et en particulier sécurité, il s'agit bien de méthodes patronales d'exploitation, où la santé et même la vie des travailleurs comptent bien peu face aux profits escomptés.

Depuis le début de l'année 2011, deux ouvriers de 32 et 37 ans sont morts sur ce chantier et une enquête est en cours. De son côté, l'Autorité de sûreté nucléaire a publié un rapport chiffrant à 112 le total des accidents du travail survenus durant l'année 2010. Parmi eux, « 38 accidents à déclarer n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration » et cela dans vingt entreprises différentes. Le rapport précise que le fait que « cette démarche ait été intentionnelle et répétée démontre l'intention d'é luder l'information de l'inspecteur du travail et de détourner la surveillance ». Les patrons de la centaine d'entreprises qui se partagent ce chantier, le plus grand d'Europe puisqu'il

emploie au total 3 500 travailleurs, dont un tiers d'intérimaires et un tiers de travailleurs étrangers, veulent réduire la facture de leurs amendes liées aux accidents du travail déclarés et font pour cela pression sur les salariés pour qu'ils ne les déclarent pas.

Mais, derrière cette multitude d'entreprises, on trouve les donneurs d'ordres qui laissent faire le travail, et les responsabilités en matière de sécurité, aux sous-traitants : en particulier Bouygues, comme responsable du génie civil sur le chantier, mais aussi EDF, comme maître d'œuvre. Le rapport de l'ASN indique le nombre d'accidents où il est avéré que Bouygues était au courant de ces non-déclarations et a couvert ces

pratiques. Cela même si, maintenant, Bouygues essaie de se défaire de ses responsabilités en accusant, par exemple, une société de travail temporaire domiciliée à Chypre, dont le responsable général est localisé en Irlande, et qui fait travailler 70 à 80 ouvriers polonais sur le chantier de l'EPR

Au-delà du secteur du bâtiment, les pressions exercées sur les travailleurs pour ne pas déclarer les accidents du travail sont chose courante dans bien des usines, où elles se conjuguent avec les pressions pour augmenter les cadences et les charges de travail qui sont à l'origine de nombreux accidents. Ce n'est pas seulement un manque de rentrées pour la Sécurité sociale. C'est la possibilité pour ces entreprises de continuer à exploiter en silence, en faisant courir les mêmes dangers ; cela signifie aussi que les travailleurs accidentés ne sont jamais correctement suivis.

Stéphane FORT

• Hôpital de Saint-Yrieix-La-Perche (Haute-Vienne)

Un scanner sans personnel

Depuis début mai, le scanner promis à l'hôpital de Saint-Yrieix par Roselyne Bachelot lors d'une de ses tournées dans la région fonctionne. C'est utile pour les patients de l'hôpital et pour la population.

Mais le hic, c'est qu'il n'y a pas eu d'embauche de manipulateur radio pour le faire fonctionner. Les quatre manipulateurs de

l'hôpital, qui avaient déjà parfois du mal à assurer les radios, les mammographies, les astreintes, etc., ne peuvent assurer les examens qu'au prix d'heures supplémentaires impossibles à récupérer. Et de toute façon, le week-end, le scanner est fermé. S'il y a urgence, il faut aller à Limoges, à 40 kilomètres de là, ou attendre le lundi.

Quand Bachelot a fait son annonce, elle a prévu le budget pour la construction du bâtiment, l'achat et l'installation du matériel, c'est-à-dire tout ce qu'il faut pour arroser quelques capitalistes, mais rien pour le personnel.

Correspondant LO

• AXA France (Paris 9^e)

Un nouveau déménagement qui ne passe pas

AXA France vient d'annoncer son intention de fermer son siège social, 26, rue Drouot à Paris 9^e à la mi-2012. Une opération immobilière permettra sans doute à AXA de réaliser une copieuse plus-value sur cet immeuble ancien du centre de Paris où actuellement un peu plus de 500 salariés travaillent.

Dans ce projet, une partie des équipes serait transférée dans un immeuble rue de la Victoire. Cet immeuble « prestigieux » serait plus à même de recevoir la clientèle « haut de gamme » d'AXA Wealth Management (autrement dit la gestion de la richesse) et d'AXA Entreprise.

En revanche, 150 salariés des services gestion seraient transférés sur le site de Nanterre où travaillent déjà plus de 6 400 salariés... Cela représenterait pour eux une dégradation conséquente des conditions de travail et de transport (fatigue sur la ligne du RER A qui est archisaturée) et un manque de place criant sur le site. Pour 80% des salariés, ce déménagement entraînerait un allongement du temps de trajet, déjà bien long et pénible pour certains !

Les travailleurs concernés se sont réunis nombreux le 31 mai puis le 16 juin pour s'opposer au projet, soutenus par toutes

les organisations syndicales présentes sur le site, demandant à la direction le maintien de l'ensemble des salariés de Drouot sur Paris. Une pétition a déjà été signée par 400 salariés et remise à la direction. Mardi 21 juin, un rassemblement devant l'immeuble a réuni 120 travailleurs qui ont à nouveau précisé leur demande du transfert de tous dans l'immeuble Victoire sans qu'une partie soient mutés sur Nanterre. Le badge avec « Victoire pour tous » est largement porté.

Correspondant LO

• Carrefour

La cession de la branche Dia Salariés « hard-discountés »



Mardi 21 juin, au Carrousel du Louvre, l'assemblée générale des actionnaires de Carrefour a voté la cession de Dia, la branche hard discount du groupe. C'est le troisième acteur mondial du secteur hard discount, avec plus de 6 300 magasins dans différents pays pour un chiffre d'affaires de 10 milliards par an.

Par la cotation à la Bourse de Madrid de Dia, les actionnaires, et principalement le tandem Bernard Arnault – Colony Capital, qui détient 14% du groupe, espèrent réaliser une plus-value de 4 milliards d'euros.

Pour protester contre le « démantèlement du groupe », et surtout devant l'incertitude et les craintes quant au futur statut des quelque 45 000 salariés Dia

vendus avec les murs, des centaines d'employés de Carrefour sont venus manifester devant, puis dans le Carrousel du Louvre, à l'appel des syndicats français, mais aussi espagnols et belges.

La manifestation n'a certes pas suffi à empêcher le vote de cette cession à vocation purement financière. Mais l'unité syndicale et la détermination des manifestants, qui ont réussi à perturber l'assemblée des actionnaires (et ont même été à deux doigts, ou plutôt deux portes, de l'envahir, malgré les vigiles privés et d'État !) sont de bon augure pour les combats que la rapacité des actionnaires et les restructurations à répétition ne manqueront pas de susciter à l'avenir.

Correspondant LO

• PSA Aulnay (Seine-Saint-Denis)

Le projet de fermeture La direction cherche à gagner du temps

Après le Comité central d'entreprise du 23 juin, les travailleurs de l'usine d'Aulnay sont de plus en plus nombreux à être convaincus que la direction a bel et bien l'intention de fermer le site en 2014.

Dans les jours qui ont précédé le CCE, les syndicats ont fait circuler dans les ateliers une motion commune, qui a rencontré un franc succès : en 36 heures, elle a été signée par 2 200 travailleurs, ce qui représente 80 % des effectifs présents dans l'usine à ce moment. La motion a été signée au-delà des seuls ouvriers : des techniciens, des employés, et même un certain nombre de cadres et de chefs ont également signé cette motion qui exigeait des engagements écrits de la direction pour le maintien de tous les emplois et de tous les salaires au moins jusqu'en 2016.

De son côté, la direction a tenté un certain nombre de petites manœuvres pour éviter que la presse soit présente à la sortie du CCE du 23 juin, en contactant les rédactions des

journaux pour leur dire qu'il ne se passerait rien lors de cette réunion. Peine perdue : les caméras et les micros étaient là en nombre devant le siège de PSA.

À la réunion elle-même, les syndicats d'Aulnay sont venus avec la motion pour exiger de Denis Martin, directeur industriel et numéro deux du groupe, un engagement écrit. En réponse, ils ont eu droit à des heures de bla-bla sur la « compétitivité » et le refrain éternellement repris sur le fait que la fermeture d'Aulnay n'est « pas d'actualité ». Ce qui n'est pas exactement un mensonge : la fermeture ne sera « d'actualité » qu'en 2013 et 2014, selon les plans du patron. En réalité, le refus de la direction de s'engager par écrit sonne comme un véritable aveu : elle a bien décidé de se débarrasser d'Aulnay. Pour noyer le poisson, elle veut maintenant promener les syndicats de « réunions de travail » en « comités stratégiques » bidon, afin de « travailler à la question de la compétitivité ». La direction joue la montre, afin de tenter d'arriver sans encombre à la date de septembre



À la porte de l'usine, le 9 juin.

2012, après les élections, pour faire son annonce officielle.

À la sortie du CCE, la présence de très nombreux journalistes a obligé Denis Martin à faire un point de presse, où il a prouvé que la communication n'est pas toujours un métier facile : bombardé de questions de journalistes, il a obstinément refusé de répondre sur la fermeture d'Aulnay avant de quitter la salle assez en colère, laissant aux journalistes présents la très nette impression qu'on se payait leur tête.

Le soir même, à l'usine, les réunions d'atelier ont repris pour informer les travailleurs du refus de la direction de s'engager, avec une affluence toujours importante. Chacun réalise peu à peu que les projets

de la direction sont bien réels.

À présent, les syndicats de l'usine vont interpeller le gouvernement et les pouvoirs publics, pour leur demander s'ils comptent se rendre complices de cette fermeture annoncée. Mais ce qui se discute dans les ateliers, quotidiennement, c'est le fait que pour mettre un coup d'arrêt aux projets de la direction, et imposer que le travail soit partagé entre les usines d'Aulnay, de Poissy et de Mulhouse, il faudra compter sur notre propre lutte. Comme l'a affirmé un représentant des travailleurs à l'issue du CCE, dans les mois qui viennent, « on va entendre parler des travailleurs d'Aulnay » !

Correspondant LO

• Continental Clairoix et les poursuites en cours

Le gouvernement désavoué par le tribunal

Relaxe et reconnaissance de l'action collective des travailleurs de Continental, voilà l'essentiel du jugement rendu mardi 28 juin par le tribunal de Compiègne sur les poursuites engagées par l'État contre Xavier Mathieu pour avoir refusé un prélèvement ADN, suite aux condamnations de six travailleurs à propos de la manifestation à la sous-préfecture en avril 2009.

Pour les 250 présents ce jour-là, rassemblés à l'entrée du tribunal, l'annonce de ce jugement a été prise à juste raison comme une victoire morale des 1 120 travailleurs de Continental

En effet, dans ses attendus, le jugement, s'il a déclaré légaux les prélèvements ADN pour fichier les délinquants ordinaires, a reconnu le caractère exceptionnel de la lutte des 1 120 travailleurs de Continental. Il a précisé que si des dégradations étaient intervenues lors de la

manifestation, elles n'étaient pas le fait d'actes délibérés de délinquance mais à la suite d'une action collective à caractère syndical. En conséquence les condamnations qui ont suivi (de simples amendes) ne pouvaient pas être assimilées à des délits ordinaires et ne devaient pas permettre le fichage ADN des personnes condamnées.

En avril 2009, plusieurs centaines de travailleurs de Continental avaient investi la sous-préfecture de Compiègne pour tenter d'arracher la négociation tripartite salariés-Continental-État, pour ne pas être jetés à la rue et obtenir des garanties substantielles. C'est une heure après le départ des salariés que Luc Chatel, au nom du gouvernement, faisait droit à cette exigence. Après encore une lutte acharnée, cela déboucha sur les accords de juin 2009 qui, entre autres, prolongèrent de deux ans et demi le contrat de travail des 1 120 salariés.

Il faut rappeler qu'en 2009 le même tribunal, présidé par d'autres juges, avait suivi, et



au-delà, les réquisitions du procureur représentant le gouvernement en condamnant à des peines de prison avec sursis six manifestants. Le maintien d'une très forte mobilisation, au-delà même de Continental, a permis d'obtenir l'annulation de ces condamnations, transformées en simples amendes. Mais le gouvernement, ne lâchant pas, avait décidé de poursuivre Xavier Mathieu, un des condamnés, qui avait refusé le prélèvement ADN qu'on voulait lui imposer.

En avril dernier, jour du

procès, près de mille manifestants s'étaient encore rassemblés à Compiègne pour affirmer que leur mot d'ordre « un pour tous et tous pour un » n'était pas un vain mot, et que la solidarité ouvrière était bien présente chez et autour des travailleurs de Continental.

C'est sans doute la raison de ce jugement exceptionnel. Même si le gouvernement décide de ne pas en rester là et qu'il fait appel, les travailleurs seront encore là s'il le faut pour lui répondre.

Correspondant LO

• Valdi - Feurs (Loire)

Explosion à Feursmetal Deux ouvriers tués

Samedi 25 juin, vers 4 h 45 du matin, l'explosion d'un four a tué deux ouvriers de Feursmetal, l'un de 29 ans et l'autre de 55 ans. Le four qui a explosé appartenait à l'usine Valdi, qui recycle des piles, mais qui est sur le même site que Feursmetal, et où les ouvriers en maintenance de Feursmetal sont habilités à intervenir. C'est justement lors d'une opération de maintenance suite à des fuites d'eau suspectes, qu'a eu lieu l'accident.

Déjà, en octobre 2010, une explosion dans cette même usine Valdi avait blessé grièvement deux ouvriers. Et en mai 2010, un accident nucléaire, à Feursmetal cette fois, avait abouti à plusieurs hospitalisations.

Les bâtiments sont situés en pleine zone résidentielle et l'explosion, qui a soufflé toute l'usine, a interrompu le trafic sur la ligne de TER Roanne-Saint-Étienne. Les conséquences auraient pu être plus dramatiques encore si l'explosion avait eu lieu en plein jour.

Une enquête est ouverte et déterminera peut-être les responsabilités dans ce drame. Mais, lors de la précédente explosion, des ouvriers de Valdi racontaient la dégradation des conditions de travail, le manque de réparations et d'investissement pour garantir la sécurité. Cette politique du bénéfice à tout prix, à Feurs comme partout ailleurs, a cette fois coûté la vie à deux ouvriers.

Correspondant LO

• Clermont-Ferrand

Les assistantes maternelles mobilisées pour leur salaire et leur emploi

Les assistantes maternelles des crèches familiales de la municipalité de Clermont-Ferrand ont fait deux jours de grève les dernières semaines et se sont invitées au Conseil municipal du vendredi 24 juin afin de dénoncer le nouveau contrat que la mairie veut leur faire signer et qui était voté ce soir-là.

Les 76 salariées concernées ont des contrats de droit privé mais sont rémunérées par la municipalité. Même si elles travaillent huit heures avec des enfants, il faut qu'elles en gardent trois et à temps plein pour que leur salaire corresponde à un smic mensuel. Leur amplitude de travail est modulable et elles ont la responsabilité des enfants. Elles sont jusqu'à maintenant payées au forfait, de sorte que si des parents diminuent le temps de garde, ou si elles se

retrouvent avec un enfant en moins, elles ont la garantie de conserver leur salaire à 100 %.

Les crèches familiales fonctionnent avec une subvention de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Avec la mise en place de la PSU (prestation de service unique) et l'adaptation aux contraintes des parents, la CAF veut réduire sa subvention en imposant que les assistantes maternelles soient payées à la prestation réelle et non plus au forfait comme c'est le cas

actuellement. La conséquence serait des baisses de salaire de 20 % à 50 %, et variables en fonction des demandes des parents.

Sous le prétexte de s'adapter aux besoins des familles qui ont changé leur mode de vie, les élus socialistes de la mairie disent qu'ils ne peuvent pas faire autrement parce que, sinon, la CAF n'accorderait plus sa subvention, et alors toutes les assistantes seraient licenciées. C'est un chantage odieux et inacceptable, une attaque contre le service public, un sacrifice qu'on demande aux assistantes maternelles alors qu'elles ne sont nullement responsables du désengagement de la CAF.

Dans le nouveau contrat proposé, les assistantes maternelles ne connaîtront ni leur temps de travail, ni leur salaire par avance.

Les élus socialistes disent qu'ils n'ont pas le choix, mais comment ces travailleuses vont-elles pouvoir vivre avec des salaires amputés du tiers ou de la moitié? La seule garantie de salaire minimum proposée est de 260,08 euros mensuels. Comment oser appeler cela un salaire?

Présentes à la séance du Conseil municipal, les travailleuses ont distribué des tracts à l'extérieur. À l'entrée, elles étaient attendues par deux policiers municipaux qui ont fouillé leurs sacs. Il y a eu

plusieurs interventions et un élu de droite a tout justifié, en expliquant qu'on ne pouvait plus payer des salaires fictifs. Seuls Lutte Ouvrière, le NPA et le Parti communiste ont voté contre.

Il y a bien de quoi être scandalisé. L'État cherche tous les moyens de faire des économies et fait les poches des travailleurs les plus pauvres. Et voilà que de telles mesures sont mises en place par les élus socialistes des collectivités territoriales.

Les assistantes maternelles restent mobilisées et savent qu'elles ne peuvent compter que sur leur propre lutte pour obtenir le maintien de leur salaire à 100 %.

Correspondant LO

• Aide à domicile – ADMR de l'Aube

La lutte continue

Après le succès de leurs journées de grève avec manifestation de jeudi 23 et lundi 27 juin, la ténacité des salariées des ADMR (Associations départementales d'aide à domicile en milieu rural) du département, en cours de redressement judiciaire, a obligé le Conseil général de l'Aube et l'administrateur à accélérer les procédures.

Ce qui n'était pas possible rapidement l'est devenu. Le Conseil général ne pouvait pas intervenir à la place d'une association? Il le fait, même s'il continue de tergiverser. Le « monsieur bons offices » qu'il a nommé d'urgence a dû assurer le versement des salaires de mai et même une première avance pour le mois de juin, en s'engageant à tout régulariser rapidement. Ceci pour toutes les salariées, celles des treize associations qui sont en redressement judiciaire, comme pour les autres.

De toute façon, la fédération auboise des ADMR, chargée d'assurer l'établissement des fiches de paie, étant désormais

en redressement judiciaire, c'est le Conseil général qui a pris la main, en nommant un président provisoire pour trois mois.

Lundi 27 juin, plus de 100 manifestantes, accompagnées par quelques militants syndicaux FO, CGT et CFDT, ont défilé bruyamment dans les rues de Troyes, depuis le TGI jusqu'au Conseil général de l'Aube où se tenait une séance publique. Ils y ont rejoint des manifestants de Sodimédical, du groupe Lohman & Rauscher, groupe en pleine expansion qui a décidé de fermer, il y a un an, l'usine de Plancy-l'Abbaye, dans l'Aube, en cherchant à licencier les 54 salariés malgré les décisions de justice.

Le président du Conseil général a dû recevoir une délégation de Sodimédical et, à 12h15, celle des ADMR. Pendant ce temps, les manifestants occupaient la cour à l'ombre de la préfecture ne négligeant pas de se rafraîchir et de casser une bonne croûte.

La mobilisation se trouve maintenant face à une nouvelle étape. Les salariées des 33 associations de l'Aube doivent s'organiser pour répondre aux attermolements des décideurs, aux pressions des responsables des associations, pallier aux plannings bâclés, suivre le versement des salaires et des frais de déplacement et imposer la pérennité de cette structure d'aide à domicile en milieu rural, sans dégradation des conditions d'emploi et de salaire, ni réduction de l'aide réduite aux bénéficiaires.

Correspondant LO



27 juin, manifestation des ADMR de l'Aube.

• Missions locales

Pique-nique revendicatif à Paris



Jeudi 23 juin les syndicats CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC et FO appelaient à manifester les salariés des Missions locales, chargées de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes. De midi à 16 heures un pique-nique revendicatif était organisé sur le Champ-de-Mars à Paris.

Tous refusent la suppression annoncée de mille postes de conseillers sur tout le territoire, réclament une augmentation des moyens pour l'insertion des jeunes et que l'État retire la nouvelle convention d'objectifs qui fait basculer le travail dans la course aux chiffres et la concurrence.

Les salariés se mobilisent pour défendre un service de qualité pour les jeunes. Les aides que l'État avait accordées aux Missions locales dans le cadre du plan de relance sont remises en question. Dans l'Aube, quatre postes risquent de ne pas être renouvelés l'année prochaine.

Les salariés comptent aussi sur le maintien de l'allocation CIVIS, qui permet aux jeunes une aide financière pour la mobilité, l'habillement, le permis de conduire... Ce coup de pouce s'avère souvent indispensable pour survivre, en attendant un contrat de travail stable et durable. L'allocation devait s'élever à 1 800 euros par an, par jeune. En moyenne, elle n'est en réalité que de 400 euros par an.

Lors de la mobilisation du 23 juin, environ 2 000 travailleurs des Missions locales étaient venus de tout le pays pour manifester à Paris. Après quoi les organisations syndicales étaient reçues au ministère du Travail, une rencontre dont il n'est rien sorti. Mais c'était la première fois, depuis leur création, que les travailleurs des Missions locales se rassemblaient ainsi pour manifester, et Xavier Bertrand doit s'attendre à les revoir dès la rentrée.

Correspondant LO

• CHU d'Angers

Grève du personnel des labos

Jeudi 23 juin, la quasi-totalité du personnel des labos du CHU d'Angers était en grève.

Depuis mi-mai, la direction a regroupé les différents laboratoires dispersés dans l'hôpital au sein d'un bâtiment tout neuf. En même temps que ce déménagement, c'est aussi tout le fonctionnement qui a été changé: mise en place d'un plateau automatisé qui est censé diriger automatiquement les prélèvements en fonction des examens demandés, mise en place d'un nouveau mode de prescription par ordinateur. Et évidemment la direction en a profité pour diminuer les postes administratifs, déplacer les aides de labo vers des tâches de ménage et pour éclater les équipes et modifier les horaires d'une partie du personnel.

Le 10 mai, une partie de celui-ci s'était mobilisée pour prévenir que le déménagement prévu la semaine suivante était totalement inenvisageable dans

ces conditions, le nouveau matériel n'étant pas opérationnel et le personnel pas formé. La direction n'en a bien sûr tenu aucun compte et le résultat est encore pire que ce que les plus pessimistes envisageaient!

En plus des conséquences sur la vie quotidienne (horaires, heures supplémentaires, surcroît de travail...), c'est l'ambiance au travail qui est devenue intenable. Tous les services de l'hôpital réclament les examens... qui n'arrivent pas, se perdent ou sont en attente! Le moins qu'on puisse dire c'est que l'atmosphère est devenue irrespirable.

Face à l'explosion de colère, la direction a eu recours à ses procédés habituels: déni du problème, vagues promesses... quand ce n'était pas carrément du cynisme en laissant entendre qu'il fallait avoir confiance, que les problèmes n'étaient pas si graves... (Les patients apprécieront!)

Tout cela se passe dans un

contexte d'économies, sur tout mais sur le personnel en priorité. Le directeur général qui a quitté récemment l'hôpital se vantait dans la presse locale d'avoir remis le paquebot CHU à flot. Il parlait évidemment des comptes, comme si l'activité d'un hôpital se résumait

à ses finances. Mais il a laissé une situation totalement dégradée et c'est aujourd'hui que les conséquences de ses décisions se révèlent dans toute leur ampleur.

Ce mouvement dans les labos est un symptôme du mal qui mine l'ensemble de

l'hôpital: l'augmentation d'activité sans l'augmentation du personnel en conséquence. La plupart des services sont au bord de l'explosion et l'été, avec son cortège de congés non remplacés, risque d'être chaud... très chaud!

Correspondant LO



stamblog-photo

• Hôpital Henry-Gabrielle – Hospices civils de Lyon

Les soignants s'opposent aux mesures de la direction

La direction d'Henry-Gabrielle, un hôpital lyonnais spécialisé dans les soins de suite de rééducation, vient de se heurter à la colère du personnel soignant. Sous prétexte qu'elle ne trouve pas de personnel infirmier pour rouvrir un service – fermé précédemment pour manque de personnel! – elle veut tout bonnement le prendre sur les autres services. Pour ce faire elle enlèverait une infirmière dans chaque unité.

Après une première tentative, elle avait dû reculer devant la mobilisation du personnel. Il n'était pas question de se retrouver à six infirmières seulement pour vingt-cinq patients lourdement handicapés. La direction et les médecins, reconnaissant la difficulté de prendre en charge les malades, qui sont souvent tétraplégiques, proposaient de les « panacher » en prenant un patient lourdement handicapé pour deux patients l'étant moins.

Le personnel avait été très choqué par cette proposition de trier ainsi les entrées. Et que devenaient les autres patients qui attendent leur rééducation? Les cliniques privées refusent ce type de patients dont la prise en charge est trop lourde, et donc pas rentable pour ces marchands de soins. Le malade allait donc rester dans un

lit en service de neurologie sans les soins de rééducation appropriés.

La direction revient donc à la charge, prête à passer en force, annonçant l'application des premières mesures dès septembre.

La riposte ne s'est pas fait attendre. Les équipes de soins ont débrayé, se réunissant devant le lieu d'une réunion de présentation du projet organisée par la direction. Les grévistes en ont profité pour établir un cahier de revendications, réclamant le maintien des postes infirmiers et des effectifs suffisants pour tenir compte des remplacements et assurer un bon accueil de tous les malades. Ils ont installé des banderoles à l'entrée de l'hôpital: « Non à la braderie des postes infirmiers », « Pas de quotas d'admission. »

Dans les hôpitaux de

rééducation et suite de soins, la tarification à l'activité va s'appliquer à partir de 2012, et la direction va voir ses budgets de fonctionnement diminuer. Du coup elle cherche des moyens de compenser cette baisse de ressources, en augmentant l'activité sans augmenter les effectifs.

Inutile de dire que la mobilisation du personnel déplaît fortement à la direction. Celle-ci a même le culot de reprocher aux grévistes de faire fuir les infirmières qui voudraient venir sur l'établissement! Un comble, alors que c'est l'aggravation constante des conditions de travail – sous-effectif quotidien, retours sur repos, changements de planning incessants – qui empêche les candidatures et favorise les départs.

En tout cas, face à ces attaques répétées et à la dureté des mesures, tous sont conscients qu'il faudra amplifier la mobilisation. D'autant plus que, derrière la politique de la direction, il y a les directives de l'Agence régionale de santé et plus haut encore du gouvernement.

Correspondant LO

• Maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis)

Menacée pour cause d'austérité

La maternité des Lilas en Seine-Saint-Denis, qui assure 1 700 accouchements et 1 200 IVG par an, est menacée par la politique d'austérité du gouvernement. Depuis son ouverture en 1964 elle a été à la pointe de tous les combats, pour l'accouchement sans douleur ou le droit à la contraception et à l'avortement. En 1976 déjà elle avait été menacée de fermeture, les autorités de l'époque ne la jugeant pas assez rentable.

Aujourd'hui l'Agence régionale de santé (ARS) vient de remettre en cause tous les projets d'agrandissement et de rénovation de cette maternité, dont les locaux n'avaient pas changé depuis 1964. Les capacités d'accueil étant devenues nettement insuffisantes, des travaux s'imposaient et depuis 2007 un projet de construction d'une nouvelle structure sur un terrain proche de la maternité actuelle avait été élaboré. Dans cette maternité agrandie (5 400 mètres carrés au lieu de 1 800 actuels) et modernisée, 2 500 accouchements devaient être réalisés chaque année.

Les travaux devaient commencer en septembre 2011 mais

avec cette décision de l'ARS tout est arrêté. Au-delà de ce gel des travaux, c'est l'existence même de cette maternité de proximité qui est en cause, le délégué de l'ARS disant même que « la reconstruction d'une maternité isolée serait une grave erreur ». Pour l'ARS et le ministère de la Santé, l'heure est aux regroupements en pôles hospitaliers censés permettre plus de rentabilité, notamment en réduisant le personnel. Mais sous prétexte de rentabilité, comme le montre une étude de 2007 de la Direction de la recherche et des études du ministère de la Santé, désormais 200 000 femmes sont à plus de 45 minutes par la route d'une maternité et 600 000 femmes sont à une heure et demie d'une maternité capable de prendre en charge une grossesse à risque.

À l'annonce de la décision de l'ARS un collectif de soutien à la maternité des Lilas s'est créé et a lancé une pétition qui a recueilli plus de 1 500 signatures depuis le début du mois de juin. D'autres étapes sont prévues pour empêcher sa fermeture, et pour que vive la maternité des Lilas.

Correspondant LO

• Tourcoing Grève à la Blanche- Porte

Quelques dizaines de salariés grévistes de la Blanche Porte s'étaient déjà déplacés lundi 20 juin aux 3 Suisses, mais la grève a vraiment démarré le mercredi 22 juin. Plus de 200 salariés de la logistique sur les 250 embauchés se sont mis en grève. Emballeuses, préleveuses, convoyeurs, et même certaines employées des bureaux, comme celles de la saisie, tous se retrouvaient aux portes de l'usine dans une ambiance festive avec comme refrain « On ne lâche rien ! ».

Les discussions allaient bon train et tout y passait : le passage en équipes alors que les femmes sont en majorité, dont certaines élevant seules leurs enfants (« *Je vais les faire garder le samedi après-midi par le directeur !* »), le mépris de certains maîtres et cadres, mais « *pas tous, car une cinquantaine étaient en grève dans les bureaux !* », les dernières négociations salariales avec le 1 % proposé par la direction, soit 10 ou 12 euros par mois pour les plus anciennes (« *Pas de quoi se faire un steak par semaine !* »).

Pour beaucoup, c'était la première grève. Un camion est passé jeudi 23 juin, sous la menace d'un huissier et du tribunal, mais la grève s'est poursuivie jusqu'au vendredi 24 à midi. La suspension a été décidée en assemblée générale. Pour beaucoup de grévistes, ce n'est que le premier round contre les projets de la direction. Pour les étapes suivantes, il y aura sûrement de nouveaux appuis : parmi les salariés de la Blanche Porte bien sûr, mais aussi ceux des 3 Suisses ou même d'autres salariés, comme tous ceux de la zone industrielle qui, pendant les deux jours de mobilisation, klaxonnaient en passant devant le piquet !

Correspondant LO

• 3 Suisses – Croix (agglomération lilloise) Des projets que les travailleurs ne veulent pas avaler

Les 3 Suisses International regroupent différentes enseignes de vente à distance : 3 Suisses France, Blanche Porte, Becquet et Vitrine Magique. Au total, ce sont près de 2 000 travailleuses et travailleurs, pour moitié en logistique, pour l'autre dans les bureaux. Plus parfois jusqu'à mille intérimaires, saisonniers ou salariés des groupements d'employeurs.

Cela fait six mois que la direction des 3 Suisses International distille au compte-gouttes les informations sur une réorganisation de ces enseignes. Son plan est de regrouper les services de chacune de ces enseignes en un seul endroit. Ainsi le prélèvement et l'emballage des articles seraient regroupés dans une nouvelle usine à Hem, la relation clientèle à Croix, les retours des articles à Tourcoing... La direction compte augmenter ses bénéfices en supprimant plusieurs centaines de postes. Elle veut aussi niveler vers le bas les quelques droits que les salariés avaient obtenus, comme des primes d'ancienneté ou des jours de congé supplémentaire. Enfin, avec une nouvelle usine qu'elle compte faire tourner en équipes, y compris le samedi, alors que tout le monde est quasiment en journée, c'est encore plus de profit.

Pourtant, de l'argent il y en a. Les actionnaires sont deux



familles : Otto (quatrième fortune allemande selon *Forbes*) et Mulliez, propriétaire d'Auchan et des magasins qui gravitent autour. L'an dernier, le groupe Otto a réalisé un chiffre d'affaires record depuis vingt ans.

L'idée de répondre à la direction collectivement et toutes enseignes confondues, a fait son chemin parmi les salariés. C'est dans ce sens que des militantes des trois syndicats CGT ont fait des conférences de presse communes et ont proposé de débrayer tous ensemble le 20 juin, jour d'un Comité d'entreprise aux 3 Suisses, et

de s'y retrouver. 400 salariés, en grève ou débrayant une heure ont alors envahi le CE, obligeant la direction à recevoir une délégation de plus de soixante personnes. Cette première mobilisation collective était une réussite et cela se lisait sur tous les visages... sauf ceux de la direction !

Mercredi 22 juin, jour d'ouverture des soldes, les travailleurs étaient de nouveau appelés à faire grève. De nombreuses travailleuses étaient présentes au piquet pour exprimer leur colère face au passage en équipes, à l'absence de

conditions pour les départs volontaires ou pour les pertes financières si le projet passe en l'état.

La direction se cache derrière la décision du tribunal et du référé, début juillet, pour expliquer qu'elle ne peut rien dire pour l'instant. Les salariés, dont certains avaient déjà débrayé en petits groupes les semaines précédentes, sont conscients d'avoir marqué un point et que ce n'est que le début d'une mobilisation dans les semaines et les mois à venir.

Correspondant LO

• Centre de tri – Rennes : Projet de PIC et chantage de la direction

Il y a six mois, la direction de La Poste entamait ce qu'elle a appelé des négociations pour définir les conditions de travail appliquées quand la plate-forme industrielle de courrier de Rennes (PIC) serait mise en place en 2012. Il était aussi question de discuter des indemnités à accorder aux travailleurs qui quitteraient l'activité de tri.

En six mois, il n'y a eu aucun accord sorti des réunions officielles de concertation avec les syndicats. Les seules modifications faites par la direction à son projet initial ont été provoquées par des manifestations et des grèves, cela particulièrement

durant une semaine à la fin du mois de mars, durant une semaine et demi à la fin du mois de mai et début juin, alors que les cadres de La Poste veulent en finir avant l'été.

Surpris par la contestation du personnel, les responsables du projet ont cru bon de lâcher sur le droit de tous ceux qui le veulent d'aller travailler à la PIC. Elle a aussi concédé qu'il n'était pas question d'imposer le régime de travail de fin de semaine (VSDL) et que seuls des volontaires y seraient affectés. Malgré ces reculs, qui comptent d'autant plus qu'ils ont été acquis dans la grève, nous sommes nombreux à constater que le projet de la direction correspond à une dégradation de nos conditions de travail.

D'ailleurs, cela est tellement ressenti que les syndicats ont bien du mal à trouver des arguments favorables à la signature d'un accord qui les engage sur dix-huit mois et qui ne plaît à personne.

Pour arriver à ses objectifs, la direction a fait savoir que si les syndicats ne voulaient pas signer, elle reviendrait sur les concessions faites aux grévistes et imposerait un autre projet qu'elle n'a pas rendu public. Elle a réussi à semer le trouble et à provoquer des discussions sur le choix entre « le pire et le moins pire » au point que l'idée d'un référendum du personnel a vu le jour à l'initiative de quelques postiers syndiqués ou non syndiqués.

Le but des directeurs de La

Poste est d'obtenir que des syndicats, sous la pression d'une partie du personnel, se croient obligés de signer un accord qui en fait entérinerait un recul de nos conditions de travail notamment en imposant des samedis et des dimanches travaillés en plus pour la grande majorité d'entre nous. Par son attitude, la direction démontre qu'elle est prête à s'asseoir sur les promesses qu'elle a elle-même faites aux grévistes. Mais il n'est pas sûr que ceux-ci s'en satisfassent. Et quoi que la direction et les syndicats décident, il faudra compter à l'avenir avec des employés, et particulièrement des jeunes, qui ont appris ou réappris ce que peut être une lutte collective.

Correspondant LO

• Air France – DGI (Roissy-Orly-Le Bourget)

Débrayages et manifestations continuent pour nos salaires

Le mécontentement qui se manifeste depuis des semaines à la DGI (Direction générale industrielle) d'Air France continue de s'exprimer.

À Roissy, après les assemblées générales nombreuses des jours précédents, mercredi 22 juin, les travailleurs ont bloqué l'entrée de la DGI, d'où plus aucun camion ou chargement ne pouvait accéder aux pistes, aux hangars et aux ateliers. Le lendemain, 23 juin, ils sont allés en débrayage au Salon de l'aéronautique du Bourget, pour y rejoindre ceux d'Air France Le Bourget et, tous ensemble, faire entendre leur revendication de 32 points supplémentaires (environ 200 euros

d'augmentation de salaire).

Les autorités, qui ne voulaient pas gâcher la fête du patronat des industries aéronautiques occupé à signer des contrats, avaient déployé de très importants effectifs policiers, bien plus nombreux même que les grévistes, pour nous maintenir à l'écart des officiels, et des caméras de télévision omniprésentes sur le Salon. Mais cela n'a pas empêché les grévistes de manifester et de se faire entendre de beaucoup de monde, les CRS ayant réussi à paralyser la circulation dans tout le secteur.

Les travailleurs des ateliers et hangars d'Orly, qui auraient dû traverser en voiture presque toute la région parisienne pour aller au Bourget, avaient choisi



Grévistes d'Air France Roissy au Salon du Bourget.

de se rassembler sur place, eux aussi à plusieurs centaines.

Mardi 28, le matin, à Roissy, un nouveau débrayage de plusieurs heures a eu lieu. Malgré une forte mobilisation de gardes mobiles, les travailleurs ont réussi à manifester devant le siège d'Air France, puis à faire le

tour du siège pour se faire voir et entendre des employés de la compagnie qui y travaillent, avant de passer à la DO, le bâtiment où se retrouvent les PNT et PNC (les pilotes, stewards et hôtesses).

450 travailleurs ont ainsi manifesté de 11 h 30 à 14 heures,

ce qui s'est vu. Des travailleurs des ateliers, agréablement surpris de se retrouver plus nombreux que les fois précédentes, regrettaient même de ne pas avoir de banderoles pour faire savoir que l'on veut nos 200 euros!

Correspondant LO

• Regional – groupe Air France (Clermont-Ferrand)

Grève pour les salaires

Depuis le 16 juin, comme leurs camarades des autres centres de la compagnie Regional, les travailleurs du centre de maintenance de Clermont-Ferrand sont en grève pour les salaires.

Regional est une filiale du Groupe Air France qui emploie 1 800 salariés, dont 850 personnels au sol. Clermont-Ferrand, le principal centre de maintenance, compte environ 350 personnes, dont 250 techniciens qui travaillent en équipes 3x8, et une centaine d'administratifs.

La grève a commencé jeudi 16 juin au soir. Près de 80 % des techniciens sont en grève totale. Ils se relaient 24 heures sur 24 au piquet de grève devant l'entrée du centre. Le personnel administratif participe au mouvement par des débrayages. Le ras-le-bol général porte d'abord sur les salaires. Les plus mal payés touchent à peine 1 200 euros net par mois. Alors que la direction ne veut accorder que 1 % d'augmentation, ils réclament 5 %, avec un minimum de 100 euros par mois. Mais depuis le début de la grève, la direction nationale fait la sourde oreille. Le directeur du centre de Clermont-Ferrand a osé dire qu'il ne comprenait pas que le personnel se plaigne, lui qui ne gagne « que » 205 000 euros à l'année, et vient de recevoir une prime de 25 000 euros!

Selon la CGT, si ces

revendications étaient satisfaites, cela ne « coûterait » que 1,7 million d'euros à la société pour 850 salariés. C'est à peine plus que ce que gagne le patron du groupe Air France à lui tout seul: 1,3 million d'euros. D'ailleurs, de l'argent, il y en a puisque Air France envisagerait de recapitaliser Regional de 100 millions d'euros en fin d'année.

Parmi les autres causes du mécontentement, il y a diverses vexations et aussi la discrimination envers le personnel féminin: récemment deux femmes ont été nommées cadres à la place de deux hommes avec un salaire presque deux fois moindre. Tout cela a contribué au succès de la mobilisation.

L'ambiance sous la tente de la grève est à la convivialité. Tous les jours un gréviste, cuisinier de métier, prépare de bons petits plats. Dimanche 26 juin, les familles étaient invitées à déjeuner au piquet de grève. Des militants d'autres entreprises passent régulièrement exprimer leur soutien.

Lundi 27 juin, les grévistes des trois équipes se sont rassemblés devant les grilles du centre et ont décidé de la suite du mouvement. Toutes les décisions sont prises par l'ensemble des grévistes par un vote à main levée. Près de la moitié des avions de la compagnie sont cloués au sol et le personnel navigant est appelé de son côté à la grève à partir de mercredi 29 juin.

Correspondant LO

• Airbus - Boeing

Complices plus que rivaux

Le 49^e Salon de l'aéronautique, qui s'est terminé au Bourget le dimanche 26 juin, a multiplié les records de vente, notamment pour les deux grands constructeurs mondiaux: Airbus a « dominé Boeing sur le plan commercial », disent les commentateurs, avec 910 ventes ou promesses de ventes, représentant 88 milliards de dollars, contre 141 pour son concurrent américain, équivalant à 22 milliards de dollars.

Cette « victoire » de l'aviateur européen a relancé les discussions sur le protectionnisme économique. Députés, ministres et journalistes ont polémique sur l'attitude que le gouvernement français devait avoir face à la concurrence qui oppose Boeing et Airbus.

Avant le Salon, une pétition signée par près de 150 députés, allant de l'UMP au PC, avait demandé à Air France de « faire le choix naturel et légitime de l'européen Airbus » lors du renouvellement de ses avions long-courriers, qui sont actuellement pour les deux tiers des Boeing. Elle mettait bien sûr en avant l'enjeu que cela représentait pour l'emploi et la recherche. Par ailleurs, certains économistes notent que le libre-échange est dépassé, que les États-Unis comme la Chine protègent jalousement leurs industries nationales. « Nous sommes les seuls au monde,

disent certains, à appliquer les règles d'un système auquel personne ne croit. »

Que personne n'y croie vraiment, c'est probable, car personne, pas plus les Européens et les Français que les autres, ne respecte et n'a jamais respecté les prétendues règles du libre-échange. Réglementations, certifications, droits de douane, subventions ouvertes ou déguisées, à la recherche, aux économies d'énergie, à la protection de la nature, à l'emploi, etc.: tout est bon dans chaque pays pour aider l'industrie nationale et accessoirement européenne, en fait le patronat qui possède ces entreprises. Et l'on justifie cela au nom du fait que l'on pourrait « produire national » (ou européen), et que c'est ce qu'il faudrait faire.

C'est là qu'il y a une tromperie supplémentaire. Car, même en supposant que les actionnaires et les capitaux

des grands groupes soient exclusivement hexagonaux ou européens, ce qui est rarement le cas, leurs fabrications ne le sont jamais. Les composants de l'A350, le long-courrier d'Airbus, viennent pour moitié d'Europe et pour moitié des États-Unis, et pas moins de neuf grandes entreprises françaises, de Thales à Dassault et Michelin, participent à la construction du Boeing B787.

Que les milliers de milliards des commandes aéronautiques tombent plus dans les poches des industriels américains que dans celles des Européens et des Français, ou l'inverse, cela intéresse évidemment les bourgeoisies de ces pays, même s'il y a longtemps qu'elles ont appris à ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Mais les travailleurs auraient tort de croire que l'appui à leur patron « national » peut leur garantir quoi que ce soit. Et s'il existe un intérêt commun, c'est celui des travailleurs d'Europe et d'Amérique, d'Airbus et de Boeing, à se battre pour leurs droits, contre leurs patrons respectifs.

Vincent GELAS

• États-Unis

Obama retire un tiers des soldats d'Afghanistan... après avoir triplé leur nombre !

Le mercredi 22 juin, Obama annonçait un retrait « accéléré » des troupes américaines d'Afghanistan. Alors que plus de la moitié des Américains veulent que les soldats reviennent au pays, Obama a profité du succès remporté en tuant Ben Laden pour annoncer que la guerre allait se terminer.

Dix mille soldats reviennent donc d'ici la fin de l'année et 23 000 de plus d'ici août 2012. Ainsi les 33 000 soldats supplémentaires qu'Obama avait envoyés en renfort en Afghanistan en décembre 2009, il y a un an et demi, seront tous de retour, quelques mois avant les élections générales et présidentielle. Mais cela ne représente qu'un tiers des troupes américaines engagées sur le terrain. Et Obama n'a rien dit des 90 000 salariés de compagnies militaires privées sous contrat avec l'armée américaine, dont

une partie non négligeable (mais non rendue publique) effectue des tâches directement militaires.

Sarkozy a immédiatement emboîté le pas, calant le retrait des troupes françaises sur le rythme américain et annonçant le retour de mille soldats... sur quatre mille !

Dans son discours, Obama a reconnu les mille milliards de dollars dépensés depuis dix ans et les 1 500 militaires américains morts, les milliers d'autres blessés et traumatisés dans cette guerre, la plus longue qu'aient menée les États-Unis.

C'est pourtant Obama lui-même qui a décidé, dès le début de son mandat, une intensification de la guerre en Afghanistan, une « guerre juste » prétendait-il, pour sécuriser le pays et faire qu'il ne présente plus aucun danger pour les USA.

Bien qu'Obama prétende que ces objectifs ont été remplis,

c'est très loin d'être le cas. Bien sûr, l'Afghanistan ne représente pas une menace pour les USA et un responsable admet même que « nous n'avons vu aucune menace terroriste émaner d'Afghanistan depuis sept ou huit ans », bien avant qu'Obama n'intensifie la guerre. Mais quant à sécuriser le pays, c'est un fiasco total car les régions où règne l'insécurité n'ont cessé de s'étendre depuis l'intensification de la guerre, jusqu'à représenter la grande majorité du pays. D'ailleurs, près de la moitié des pertes américaines (684 sur 1 632) ont eu lieu ces derniers 18 mois.

Le fait de rapatrier les 33 000 militaires envoyés à partir de décembre 2009 laissera à l'été 2012 encore 68 000 soldats américains sur le terrain, deux fois plus qu'en janvier 2009 lors de l'investiture d'Obama. Celui-ci affirme que les soldats américains « continueront à quitter régulièrement

l'Afghanistan au fur et à mesure que les forces de sécurité afghanes prennent le relais. Notre mission va changer, de mission de combat à mission de soutien. Ce processus sera terminé en 2014. » Voilà ce qu'on peut appeler la langue de bois !

En fait, d'ores et déjà les responsables américains « négocient » avec le gouvernement afghan le droit de garder 25 000 militaires sur place au-delà de cette date et Obama dit vouloir « instaurer un partenariat avec le peuple afghan qui nous assure la possibilité de continuer à cibler les terroristes et à soutenir un gouvernement afghan souverain ». Et il ajoute : « Évidemment, nos efforts doivent aussi porter sur les refuges des terroristes au Pakistan. Aucun pays n'est davantage menacé par de violents extrémistes », désignant ainsi la nouvelle cible prioritaire des militaires américains. Obama exprime en effet sa volonté de

continuer la guerre entamée dans les provinces frontalières du Pakistan et sa volonté d'obliger le gouvernement pakistanais à marcher à ses côtés ou... de passer de lui.

L'intensification de la guerre en Afghanistan s'est accompagnée d'une extension de la guerre au Pakistan. Sous prétexte de repérer et tuer des responsables d'Al Qaida, les militaires américains multiplient des opérations commandos au Pakistan et envoient des drones survoler le pays et y larguer des missiles qui frappent des civils comme de supposés terroristes.

Alors, malgré ce qu'Obama tente de faire croire, les guerres de Bush et d'Obama dans cette région du monde sont loin de « toucher à leur fin ». Les troupes américaines ainsi que celles des autres pays de la coalition, dont la France, doivent se retirer immédiatement et complètement !

Dominique CHABLIS

• Tanzanie

La mort d'un ancien Black Panther américain

« Geronimo » Pratt est mort le 3 juin dernier, en Tanzanie à l'âge de 63 ans. « Geronimo » était le pseudonyme qu'Elmer Pratt avait reçu en rejoignant les Black Panthers, un mouvement né en 1966 en Californie lors de la radicalisation des Noirs américains et dont il fut l'un des militants responsables.

Né à Oakland dans la région de la baie de San Francisco, le parti des Black Panthers, influencé par les idées de Malcolm X, assassiné en 1965, avait choisi ce nom parce que la panthère noire, « si on l'attaque, ne recule pas ». Son programme en dix points exigeait le plein emploi, la fin de l'exploitation capitaliste, des logements décentes, une éducation qui prenne en compte l'histoire des Noirs, l'exemption du service militaire, la fin des brutalités policières et de l'assassinat des personnalités noires, la libération des détenus noirs et des jurys noirs pour juger les Noirs.

Le parti lança des dispensaires, des cliniques gratuites et distribua de la nourriture, notamment des « petits déjeuners gratuits pour les enfants » très populaires. Il offrait bien d'autres services : distribution de vêtements, cours divers, leçons d'autodéfense et de secourisme, transports vers les prisons des familles des détenus, ambulances de soins d'urgence, et militait contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

En mettant sur pied des

patrouilles armées pour contre-carrer les exactions de la police contre les Noirs, les Black Panthers déclenchèrent la réaction de l'État américain. La note d'Edgar Hoover, le patron du FBI, datée du 25 mars 1968, était explicite : le programme de contre-espionnage appelé Cointelpro, utilisé contre les opposants à la guerre du Viêt-Nam, devait désormais « faire comprendre aux jeunes Noirs modérés que, s'ils succombent à l'enseignement révolutionnaire, ils deviendraient des révolutionnaires morts ». Une note du 3 avril expliquait : « Ne vaut-il pas mieux être une vedette sportive, un athlète bien payé ou un artiste, un employé ou un ouvrier, plutôt qu'un Noir qui ne pense qu'à détruire l'establishment et qui, ce faisant, détruit sa propre maison, ne gagnant pour lui et son peuple que la haine et le soupçon des Blancs ? » Le 8 septembre, Hoover qualifiait les Panthers de « menace la plus sérieuse à la sécurité interne du pays ».

Aux techniques classiques de répression (filatures, écoutes téléphoniques, lettres anonymes, agents doubles, provocations diverses), le FBI ajouta l'assassinat. Trente-huit militants furent tués lors de raids organisés par la police contre les locaux des Black Panthers. Le 4 décembre 1969, un de ses dirigeants, Fred Hampton, fut exécuté dans son lit. Trente membres des Black Panthers risquaient alors la peine de mort ; quarante la prison à perpétuité ; cinquante-cinq des peines de prison allant jusqu'à

trente ans ; et 155 autres étaient incarcérés ou recherchés.

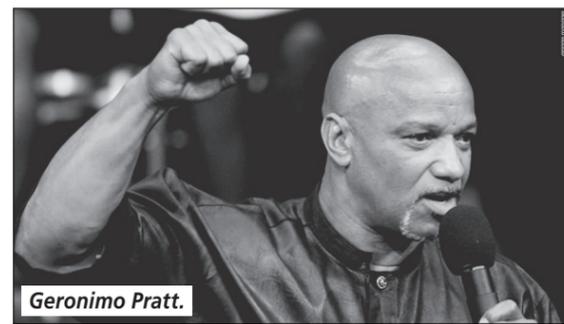
Les poursuites étaient engagées comme si les organisations militantes étaient des « associations de malfaiteurs en vue de commettre des actes terroristes », y compris quand le dossier était vide, comme celui de 21 militants poursuivis à ce titre et tous acquittés, faute de preuves, en mai 1971.

Geronimo Pratt fut l'une des victimes de cet acharnement de l'État américain, prêt à tout pour empêcher l'embranchement de toute la communauté noire et qui entendait frapper les Panthères noires à la tête. Militant influent, il fut jugé, condamné pour un meurtre qu'il n'avait pas commis et passa 27 ans en prison. Il fallut une intense bataille juridique pour le libérer. L'accusation reposait sur le témoignage d'un membre des Panthères qui était aussi un indicateur du FBI, une précision masquée lors du procès.

La décision de sa libération admettant la machination du FBI, Pratt obtint 4,5 millions de dollars de dédommagement pour les 27 ans de vie que l'État lui avait volés et partit vivre en Tanzanie où il participait à des activités humanitaires.

À sa sortie de prison, Geronimo Pratt résumait ainsi son itinéraire : « Je suis né sous la ségrégation. Il fallait faire face à la terreur du Klu Klux Klan et à toutes les formes d'ignorance qui frappaient notre peuple. Cela m'a donné une sorte de fierté, l'idée que nous pouvons nous diriger nous-mêmes et protéger les nôtres. J'ai été sélectionné

pour avoir un entraînement destiné à cette tâche. Mais presque aussitôt, j'ai été envoyé au Viêt-Nam, où j'ai survécu. Quand je suis rentré, Malcolm X venait d'être assassiné. Et on se disait alors : « Il faut faire quelque chose ». Nous étions un groupe de jeunes et nous avons continué d'agir pour notre peuple dans la mesure de



Geronimo Pratt.

nos moyens. » Il ajoutait, sans amertume, qu'il entendait aider les camarades encore en prison, comme Mumia Abu-Jamal par exemple. Et, ne serait-ce que sur ce plan, son combat n'est pas terminé.

Jacques FONTENOY

• Fête régionale de Lutte Ouvrière

Bourges

Samedi 2 juillet à partir de 14 h 30 à minuit
Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix
(à quinze kilomètres au nord de Bourges)

**Au cours de cette fête,
Nathalie ARTHAUD
prendra la parole à 18 heures**

